

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2313 - 30 novembre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Pendant que les guignols de l'UMP  
amusent la galerie**

**Patronat et  
gouvernement  
attaquent  
les travailleurs**

**ArcelorMittal**

p. 5 et 10

**Expropriation  
sans indemnité !**



## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ 28<sup>ème</sup> campagne des Restos du Cœur
  - Transition énergétique : hausses de l'électricité et du gaz
- p. 5 ■ Nationalisations et bonnes affaires du patronat
  - Notre-Dame-des-Landes : recul du gouvernement
  - Suppressions de postes chez SFR
- p. 6 ■ Retraites complémentaires
  - Élections professionnelles dans les très petites entreprises
  - Mediator : un épisode de plus
- p. 7 ■ La Corse et la mafia
  - Fioul domestique et prix
  - Amazon et bénéfices

### Dans le monde

- p. 8/9 ■ Union européenne et budget de crise
  - Grèce : encore un plan d'aide aux banques
  - Turquie : grève à Renault Bursa
  - Allemagne : des Églises bien dans le camp des exploités
- p. 10 ■ Espagne : les élections catalanes
  - Israël-Palestine
- p. 16 ■ Égypte : le retour de la dictature
  - Bangladesh : les damnés du textile
  - Guadeloupe : brimades contre les jeunes du journal *Rebelle !*

### Dans les entreprises

- p. 11 ■ PSA Aulnay : imposer des garanties sérieuses
  - ArcelorMittal-Florange
- p. 12 ■ Caisses d'allocations familiales
  - Finances publiques
- p. 13 ■ SNCF-Ligne D du RER
  - Centrale nucléaire de Cattenom
  - Continental Clairoux
  - Amisol-Clermont-Ferrand
- p. 14 ■ Total Petrochemicals-Carling
  - Roto 93
  - Renault Maubeuge
  - Coca-Cola : suppressions d'emplois
- p. 15 ■ Thomson Technicolor Angers
  - Technicolor Rennes
  - Kuehne-Nagel

# • Contre la hausse du chômage Interdiction des licenciements !

**Le gouvernement a rendu public, mardi 27 novembre, le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi fin octobre. En un mois, il a augmenté de 1,2 %, si l'on s'en tient à la seule catégorie qui comprend ceux qui sont libres immédiatement et qui cherchent un emploi à temps plein et en CDI. Pour les autres, la hausse est de 1,7 %.**



Le chômage, en hausse continue depuis dix-huit mois consécutifs, avait connu en septembre sa plus forte augmentation depuis avril 2009. On dénombre donc dans le pays plus de trois millions de chômeurs sans aucune activité, plus de 3,3 millions avec les DOM. Au total, en incluant les chômeurs travaillant à temps réduit, ce

sont 4,5 millions de personnes qui cherchaient un travail à la fin septembre, 4,7 millions avec les DOM.

La hausse du nombre de chômeurs en octobre n'était pas difficile à prévoir. Pas une semaine ne se passe sans que soient annoncés des licenciements ou une fermeture d'usine : Air France, Carrefour, Peugeot, Technicolor, Conforama, Sanofi, Alcatel-Lucent, Bouygues Télécom, SFR, des

entreprises qui continuent pourtant à engranger des bénéfices. Les industriels comme les banquiers ne cachent pas leur volonté de continuer à augmenter leurs profits coûte que coûte, c'est-à-dire quitte à démolir la vie des travailleurs. « Oui, les chiffres seront mauvais : il y aura plus de chômeurs constatés et ce sera comme ça

pendant plusieurs mois », avait déclaré trois jours auparavant le ministre du Travail, Michel Sapin. Voilà une prévision qui est signe de grande perspicacité et une « promesse » qui, on peut en être sûr, sera tenue par le gouvernement. Et Michel Sapin d'ajouter : « Il ne suffit pas de constater, il faut agir. » Et c'est ce que le gouvernement fait « au niveau de l'Europe avec le pacte de compétitivité, les emplois d'avenir, le contrat de génération et la grande négociation sur la sécurisation de l'emploi ». Le pacte de compétitivité et ses vingt milliards de cadeaux au patronat, sans aucune contrepartie, voilà donc en quoi consiste l'action du gouvernement socialiste contre le chômage. Mais le patronat profite déjà de 170 milliards d'euros par an d'exonérations et d'aides. Où sont les emplois créés ou sauvés avec ces milliards ? Le nouveau cadeau de 20 milliards, comme les autres, ne servira qu'à grossir la fortune des actionnaires.

Pour préserver leurs emplois, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leur force collective, pour arrêter l'hémorragie d'emplois en imposant l'interdiction des licenciements.

Aline RETESSE

## • Fête régionale de Lutte Ouvrière

### FOURMIES

**Samedi 15 décembre**

à partir de 17 heures

Espace Mandela

Allocution de Nathalie Arthaud à 19 heures



## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			



## Pendant que les guignols de l'UMP s'agitent

# Patronat et gouvernement attaquent les travailleurs

Revotera, revotera pas ? Implorera, implorera pas ? Voilà où en est l'UMP après huit jours de guerre fratricide entre Copé et Fillon. Suspense, haines, argent, pouvoir, il y a là tous les ingrédients d'un feuilleton qui peut tenir le petit monde politico-médiatique en haleine encore longtemps. Mais, à moins d'être amateur de séries à la Dallas, le spectacle est d'un intérêt très limité.

La crise de l'UMP ne recouvre pas de réelles divergences politiques. Copé est présenté comme le tenant de la droite dure, Fillon est censé incarner une droite plus modérée. Mais Fillon, Premier ministre de Sarkozy, a apporté son soutien à la politique d'Hortefeu et de Guéant et il n'a rien trouvé à redire au débat nauséabond sur l'identité nationale. Sur le fond, rien ne les sépare, si ce n'est leur ego et leur ambition personnelle.

On pourrait en rire et bien en rire. Mais pendant que la droite amuse la galerie, le patronat et le gouvernement prennent des décisions lourdes de conséquences pour les travailleurs.

Licenciements, augmentation des cadences, petits boulots et salaires de misère : le patronat poursuit ses attaques contre les travailleurs avec la bénédiction du gouvernement. Augmentation de la TVA, taxe sur les retraites, sur le tabac, sur l'alcool, restrictions sur les services publics, blocage des salaires dans la fonction publique : le gouvernement attaque les classes populaires avec les félicitations du Medef.

Hollande promettait le changement ? Il est dans la continuité de Sarkozy. Et non content de se plier aux quatre volontés du patronat, le gouvernement reprend sa politique mot pour mot. Alors que la compétitivité a toujours fait partie du chantage patronal pour baisser les salaires et imposer des sacrifices aux travailleurs, elle est désormais le nouveau cheval de bataille du gouvernement.

Hollande en campagne électorale avait déclaré : *« Je considère la hausse de la TVA inopportune, injuste, infondée et improvisée, (...) la compétitivité n'est qu'un faux prétexte. Ce n'est pas en baissant les cotisations patronales de quelques points qu'il y aura quelque progrès que ce soit dans notre commerce extérieur. »* Le reniement ne pouvait être plus grossier, car c'est bien au nom de cette compétitivité que Hollande vient de faire cadeau de 20 milliards au

patronat et d'augmenter la TVA.

Le gouvernement ne veut rien refuser au patronat. Celui-ci demandait depuis des années la remise à plat du marché du travail : le voilà servi avec l'organisation de la conférence sociale où patronat et syndicats sont censés discuter droit du travail, salaire, durée du temps de travail, flexibilité. Si le patronat et les syndicats ne parviennent pas au « compromis historique » que Hollande appelle de ses vœux, il prendra ses « responsabilités », et nul doute qu'il fera ce que le Medef demandera.

Confrontés à la crise, les capitalistes aggravent l'exploitation et licencient pour préserver leurs profits, sans que le PS au pouvoir ne trouve rien à redire. Le gouvernement a d'ailleurs programmé l'augmentation du chômage pendant encore un an ! Et comment pourrait-il en être autrement, puisqu'il n'est pas question d'interdire les licenciements ?

Pressé par la date du 1<sup>er</sup> décembre pour trouver un repreneur pour Florange et dans le bras de fer qui l'oppose à Mittal, Montebourg vient de brandir la menace de la nationalisation. Eh bien, qu'il fasse donc ! Car pour l'instant ce ne sont que des mots.

Mais pourquoi faudrait-il racheter le site à Mittal ? Les actionnaires d'ArcelorMittal en ont tiré des profits colossaux pendant des années, eh bien cela devrait suffire ! Racheter le site reviendrait une fois de plus à arroser de centaines de millions un licencier.

La nationalisation n'a d'intérêt pour les travailleurs et pour la population de la région que si elle se fait avec la garantie de maintenir les emplois menacés et s'il s'agit de nationaliser sans indemnité ni rachat. Mais ce n'est pas à ce genre de nationalisation que pense Montebourg.

Il y a dans le pays des centaines de sites comme Florange, où les travailleurs sont menacés d'être jetés à la rue. La seule façon pour les travailleurs de se protéger de cette catastrophe est d'obtenir l'interdiction des licenciements. Cela exige une lutte déterminée et ample, mais les travailleurs ne peuvent compter sur rien d'autre.

Pour défendre leur emploi, leur salaire et leurs conditions de travail, les travailleurs vont avoir à se battre non seulement contre le patronat, mais aussi contre le gouvernement.

## Hollande pressé de distribuer des milliards aux patrons

**Le gouvernement met les bouchées doubles pour faire passer en urgence ses cadeaux aux patrons.**

Les vingt milliards d'allègements d'impôt devaient initialement être discutés à l'Assemblée début 2013. Le patronat s'en était ému. Patienter quelques mois pour que ces cadeaux soient votés, c'était trop demander, et Laurence Parisot est alors montée au créneau pour déclarer : « Il

*faut que le texte de loi soit voté avant la fin de l'année. »* Cela n'a pas traîné ! Le gouvernement a rapidement trouvé une procédure parlementaire permettant d'exaucer un vœu si clairement formulé. Le crédit d'impôt et les hausses de la TVA qui vont avec devraient être discutés et votés en décembre.

Cerise sur le gâteau, la montée en charge du dispositif sera plus rapide que prévue.

Dans le texte que vient de déposer le gouvernement, les allègements de charges seront appliqués en deux ans au lieu de trois.

Pour les patrons, un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras ». Certains d'entre eux étaient, selon le Medef, inquiets des aménagements qu'auraient pu souhaiter certains parlementaires socialistes. Ils seront rassurés. Les agences de notation comme

Moody's auront peut-être plus de mal à dissenter sur leurs doutes quant à la capacité des gouvernements à appliquer strictement les mesures annoncées. Avec Hollande, aussitôt dit, aussitôt fait !

Quant aux syndicats, qui ont défilé dans les ministères pour discuter des contreparties en terme d'emplois et d'investissements à tous ces cadeaux fiscaux, il leur a été signifié que cela pouvait bien

attendre un texte en bonne et due forme en 2013. De toute façon, le gouvernement a déjà annoncé qu'il refusait de conditionner les crédits d'impôt à des conditions préalables en matière d'emploi et d'investissement. Tout au plus y aura-t-il peut-être un contrôle a posteriori.

« Prends vite l'oseille et on en reparle dans quatre ans », c'est la politique de Hollande envers le patronat.

Daniel MESCLA

## • 28<sup>e</sup> campagne des Restos du cœur

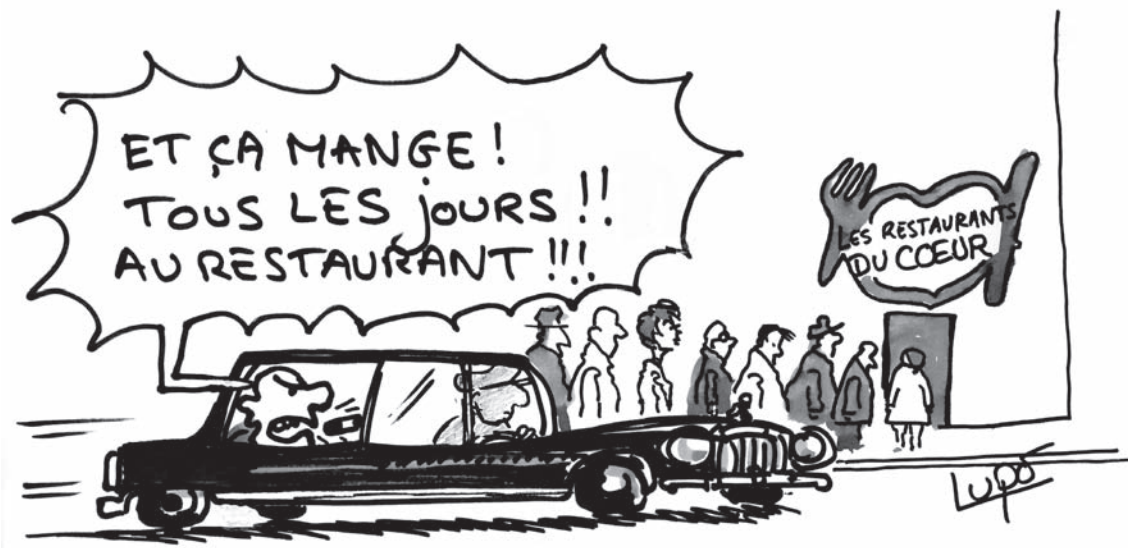
### La pauvreté augmente

Le 26 novembre, les Restos du cœur ont rouvert leurs portes, pour leur vingt-huitième campagne hivernale. De plus en plus nombreux sont ceux qui, une ou plusieurs fois par semaine, n'ont d'autre choix, pour se nourrir et nourrir leurs enfants, que de se rendre auprès d'une association telle que le Secours populaire, le Secours catholique, la Croix-Rouge, la Banque alimentaire ou les Restos du cœur.

Ces derniers ont servi l'hiver dernier 115 millions de repas à 870 000 personnes : l'année de leur première campagne, l'hiver 1985-1986, ils avaient servi 8,5 millions de repas, treize fois moins. Le Secours populaire dit avoir, de son côté, contribué à nourrir 1,5 million de personnes en 2011. En novembre le chômage et le nombre croissant de pauvres ont déjà gonflé de 5 à 7 % les listes d'inscription pour bénéficier des repas des Restos.

L'aide en question est

vitale pour des familles de plus en plus nombreuses, constatent les responsables de l'association. Ils signalent qu'ils y rencontrent de plus en plus de jeunes sans emploi, d'étudiants sans bourse, de femmes élevant seules leurs enfants, de retraités à la pension insuffisante. À Montreuil en région parisienne par exemple, un centre des Restos destiné aux retraités vient d'ouvrir ; selon son responsable, deux mille des 18 000 retraités que compte la commune vivraient



sous le seuil de pauvreté.

Voilà la situation d'une partie de plus en plus grande de la population laborieuse dans le cinquième pays le plus riche du monde ! Devoir choisir entre payer son loyer et ses factures de gaz et d'électricité, ou bien obtenir pour les enfants et soi-même un repas chaud, est le lot de centaines de milliers de personnes. « C'est très humiliant de justifier que vous êtes pauvre et ça me révolte quand j'entends

dire que les gens sont contents d'être assistés », s'indigne une bénévole des Restos du cœur.

De son côté, le Premier ministre, venu saluer « ce grand mouvement de solidarité » lors de l'ouverture de cette nouvelle campagne des Restos, a constaté que « la pauvreté augmente en Europe et aussi en France et [qu']il faut nous donner les moyens pour la faire reculer ».

Faisait-il allusion à la discussion en cours sur le renouvellement du budget européen

consacré à l'aide aux 18 millions d'Européens démunis, qui devrait être amputé d'un milliard d'euros pour les sept prochaines années ?

Envisagerait-il de proposer une ponction sur les 74 milliards de profits annoncés pour l'exercice 2011 par les capitalistes du CAC 40 ? Ou plus simplement de réduire les 20 milliards de crédits d'impôt promis au patronat pour les trois prochaines années ?

Viviane LAFONT

## • « Transition énergétique »

### L'électricité verte coûtera cher

Le débat sur la « transition énergétique » doit s'ouvrir le 29 novembre et est prévu pour durer quelques semaines, voire quelques mois. Mais il annonce déjà la transition... vers l'augmentation des prix.

En effet la Commission de régulation de l'énergie vient de chiffrer le coût des énergies vertes. Il devrait atteindre trois milliards d'euros l'an prochain, au détriment des consommateurs d'électricité qui devront, comme ils le font déjà, payer ces sommes en même temps que leurs factures.

Il s'agit essentiellement

des subventions pour favoriser les panneaux photovoltaïques (70 % du total) et les éoliennes. Ces subventions, décidées par l'État, se font en imposant le rachat par EDF de l'électricité produite par les panneaux solaires et par les éoliennes. Or cette électricité « verte » est beaucoup plus chère que l'électricité ordinaire produite par le nucléaire, l'hydraulique ou le thermique. EDF paye et se fait ensuite rembourser par les usagers.

Non seulement ce système est particulièrement onéreux, mais la dépense ne pourra qu'augmenter dans l'avenir, avec la mise en exploitation

des gigantesques champs d'éoliennes en mer en projet ou en construction... sans compter les panneaux solaires qui se développent toujours.

Ce sont les précédents gouvernements de droite qui avaient décidé ce montage qui ne coûtait rien à l'État tout en satisfaisant les écologistes, à la poursuite des « énergies renouvelables ». La gauche et les écologistes au gouvernement continuent tout naturellement cette politique.

La transition énergétique n'a pas encore commencé, si elle commence un jour. En revanche elle annonce déjà de lourdes factures.

André VICTOR

## Vers une nouvelle hausse du gaz en janvier

Selon le journal *Les Échos*, « ce sera peut-être l'une des rares bonnes nouvelles de la fin de l'année (...) le calcul des tarifs du gaz devrait aboutir à une hausse inférieure à 1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2013. » C'est un point de vue...

mais pas précisément celui des consommateurs, qui doivent déjà payer pour la cascade des hausses des mois et années passés et qui redoutent de payer encore davantage, même si la hausse est relativement limitée.

Et encore, ce n'est même pas certain, car certaines petites sociétés gazières, qui n'ont pas digéré les limitations autoritaires par l'État de hausses prévues précédemment, ont déposé un recours auprès du Conseil d'État, qui pourrait bien autoriser, en guise de rattrapage, des hausses supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, les bénéfices énormes de GDF Suez et l'opacité totale de ses contrats font qu'il n'y a aucune raison de considérer la plus petite hausse comme normale.

Au contraire, le prix du gaz devrait baisser !

A. V.

*filrouge*

### Ton univers impitoyaaaaaable

Juppé-le-Médiateur, sitôt arrivé, est reparti car Copé-la-ventouse s'accroche à son siège. Tandis que Fillon-le-Maudit le menace des foudres de la justice et que Sarkozy-le-Revenant s'agite en coulisse.

Larry Hagman, l'acteur qui jouait le méchant dans la série Dallas, est mort de vieillesse. Dans le remake français produit par l'UMP, ce sont les spectateurs qui meurent... d'ennui.

### Un curé s'élève... contre le Téléthon

À Parthenay, dans les Deux-Sèvres, le curé a décidé de fermer les portes de son église à deux concerts qui devaient s'y dérouler dans le cadre du Téléthon. Motif ? L'argent récolté lors du Téléthon sert à la recherche sur les cellules souches embryonnaires, recherche qu'il juge « pas acceptable ».

« Cette attitude est tellement primaire que je ne

trouve pas de mots », a déclaré la déléguée départementale de l'Association française contre les myopathies. En effet, cela laisse pantois. Mais des mots existent, comme « obscurantiste » ou « moyenâgeux ». Même si ce dernier est un peu cruel pour les hommes du Moyen Âge, qui n'étaient sûrement pas tous aussi obtus.

### À cheval sur la mini-TVA

Ceux qui n'ont pas l'habitude d'acheter ou vendre des chevaux de course ignorent que ces opérations ne sont taxées que d'une TVA réduite à 7 %, comme les animaux de boucherie, et non pas à 19,6 %.

La Commission européenne menace la France d'une amende à ce sujet, de même que pour l'exonération de la TVA dont bénéficie la location des yachts de luxe.

Qui peut prétendre que cette TVA réduite sur les chevaux de course et la location de yachts est une aide aux plus nécessiteux ?

Contre le chômage et les mesures d'austérité, le camp des travailleurs doit se faire entendre

Réunion publique **Lutte Ouvrière**

**Romilly-sur-Seine**

**Vendredi 7 décembre - 17h30**

**avec Pierre Bissey**

**Bourse du travail**

**58, rue de la Boule-d'Or**



# Nationalisations et bonnes affaires du patronat

**Par ses déclarations à propos de Mittal, qu'elles soient ou non suivies d'effet, Montebourg vient de remettre d'actualité les nationalisations. Ce simple mot a eu la vertu de faire ressurgir les postures politiques traditionnelles, la droite et les tenants de la « liberté d'entreprendre » exprimant aussitôt leur inquiétude.**

Pourtant les deux grandes vagues de nationalisations, celle de 1945 comme celle de 1981, ont été accomplies pour la plus grande satisfaction du patronat. D'abord, tout simplement parce que les entreprises nationalisées ont été payées rubis sur l'ongle. Feu Marcel Dassault, marchand de canons et capitaliste multicarte, avait coutume de dire qu'il avait été nationalisé deux

fois et qu'il ne s'en portait pas plus mal. Ensuite parce que ces nationalisations satisfaisaient tout à fait les capitalistes.

En 1945, l'État a pris à son compte la remise en route de toutes les infrastructures de transport, de production d'énergie, de communications qui demandaient des investissements lourds et à long terme. Il a pour ce faire centralisé le crédit et la finance et a évidemment demandé aux travailleurs de contribuer à l'effort en acceptant des bas salaires. En même temps l'État a laissé aux capitalistes privés disposant des capitaux frais issus des nationalisations les secteurs immédiatement rentables.

En 1981, il s'agissait de permettre à quelques grands groupes capitalistes de se dégager d'activités de moins en moins rentables pour pouvoir se lancer, armés de leur seul

cash, dans des secteurs « d'avenir », la finance au premier chef. La famille de Wendel a ainsi échangé ses usines sidérurgiques contre de l'argent liquide et la production d'acier contre la spéculation sur grande échelle. À en juger par le compte en banque et la morgue de son dernier chef de file, le baron Seillière, cette nationalisation a été pour elle un don du ciel.

Les entreprises nationalisées en 1981 et 1982 sont toutes retournées au privé, après avoir été « nettoyées » par l'État. Par exemple, c'est l'État lui-même qui a licencié des dizaines de milliers de sidérurgistes et fermé de nombreux sites en 1984. Le gouvernement de l'époque, socialiste, bénéficiant de l'appui des députés PCF, y a mis plus de CRS et de matraques que de « dialogue social »... Puis, la sidérurgie

## Nationalisation d'ArcelorMittal ? (Communiqué de Lutte Ouvrière)

À l'approche de la date butoir du 1<sup>er</sup> décembre pour trouver un repreneur pour le site de Florange, ArcelorMittal refuse d'envisager la vente de l'ensemble du site.

Arnaud Montebourg brandit la menace d'une « nationalisation à titre transitoire ». Mais qu'il le fasse donc ! Pour le moment, il ne fait qu'en parler. Les jours prochains diront s'il y aura une suite même à cet innocent projet de « nationaliser temporairement » ou s'il ne s'agit que d'un coup de bluff politique.

Mais le mot « nationalisation » n'a d'intérêt pour les travailleurs et pour la population de la région que s'il va

avec la garantie de maintenir tous les emplois menacés à Florange et s'il ne s'agit pas de « nationaliser » avec rachat, c'est-à-dire de subventionner en fait un licencié.

Mittal a déjà beaucoup gagné avec cette usine, directement par l'exploitation de ses ouvriers, indirectement par l'argent qu'il a touché du côté de l'État.

Nationalisation sans indemnité ni rachat avec le maintien de tous les emplois, voilà la seule attitude juste vis-à-vis de ce patron richissime.

**Nathalie Arthaud, le 26 novembre**

« dégraissée » étant redevenue rentable en 1994, elle a été privatisée l'année suivante.

Alors, si elle est autre chose que du bavardage, qu'attendre de la nationalisation « à titre provisoire » dont parle

Montebourg aujourd'hui ? Ce qui s'imposerait, dans l'intérêt des travailleurs, c'est l'expropriation de Mittal, sans indemnité ni rachat, assortie de la garantie de tous les emplois.

**Paul GALOIS**

## • Notre-Dame-des-Landes

### Valls vole bas et Ayrault recule

Les opposants à la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes, ayant refusé de démonter leurs cabanes, le premier flic de France a fait donner la garde. Le week-end des 24 et 25 novembre a donc été émaillé de charges policières, d'arrestations au petit matin, de tirs de grenades lacrymogènes et, arme fatale, de déclarations de Valls. Selon lui, l'État ne doit pas laisser s'installer un « kyste » à Notre-Dame-des-Landes, les manifestants sont des professionnels « anarchistes-

autonomistes », dont un bon nombre « d'étrangers ».

La fonction créée l'organe, et le poste de ministre de l'Intérieur peut transformer n'importe quel politicien insipide en chaussette à clous virulente, même si le titulaire actuel avait de nettes prédispositions pour le sale boulot.

Après cela, le Premier ministre Ayrault, ex-maire et



député de Nantes, partisan à tout crin d'un aéroport dont le groupe Vinci est le parrain, a jugé plus politique d'arrondir

les angles. Une commission doit donc se mettre en place rapidement pour tenter de concilier les points de vue, ce qui risque d'être difficile, et surtout pour gagner du temps en espérant que l'hiver chasse les occupants plus sûrement que les policiers.

Hélas les hivers sont doux en Loire-Atlantique et les

protestataires têtus. N'ont-ils pas eu le front d'exiger le départ de la police comme préalable à toute discussion ? On va donc voir maintenant si celle-ci va « s'enkyster ».

En attendant, l'ironie de l'affaire est que cette mobilisation des défenseurs de la nature a surtout pour effet de troubler la quiétude, voire la reproduction, d'une espèce protégée : le ministre écologique avaleur de couleuvres.

**P. G.**

## • Le dernier forfait de SFR

### Plus de 1 000 suppressions de postes

SFR, deuxième opérateur mobile français et filiale du groupe Vivendi, s'approprierait à supprimer des emplois.

Selon les syndicats, ce plan, en préparation depuis le printemps dernier, devrait porter sur près de 1 100 postes, soit environ

10 % des effectifs. En tenant compte de la création d'environ 300 emplois nouveaux, promis par la direction, ce sont 800 suppressions « nettes ». Mais on sait ce que vaut ce

genre d'engagement patronal : lors du dernier plan de licenciement à SFR, en 2008, seulement 100 postes sur les 400 promis avaient été créés.

La direction de SFR justifie ces mesures en expliquant qu'il faudrait restaurer une rentabilité mise à mal par la concurrence de Free, qui bouscule le secteur depuis janvier avec ses offres à bas prix. Voilà une chanson que l'ensemble du patronat et le gouvernement entonnent en chœur depuis des mois : il faut être compétitif pour résister à la concurrence, l'avenir des

entreprises étant soi-disant en jeu.

Mais si l'on prend les résultats du groupe avant qu'en soient retirés les intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions – soit, dans le jargon économique, l'EBITDA –, ils représentent, suivant les opérateurs, entre 22 et 38 % du chiffre d'affaires, 31 % pour SFR en 2011. Ajoutons que SFR versera cette année 1,2 milliard d'euros de dividendes à Vivendi, soit presque autant qu'en 2011. C'est plus de 10 % du chiffre d'affaires.

Dans la guerre que les capitalistes de ce secteur se mènent entre eux, Vivendi contre Iliad (dont Free est une filiale), Bouygues ou France Télécom, tous présentent le même genre de note aux salariés en supprimant des milliers d'emplois : à France Télécom, il est question de faire disparaître 6 000 emplois dans les trois ans, Bouygues a annoncé un plan de suppression de 560 emplois. Il n'y a aucune raison que les salariés l'acceptent.

**Aline RETESSE**





## • Retraites complémentaires Le Medef à l'attaque

Le Medef et les syndicats, qui gèrent paritairement les caisses de retraite complémentaire du privé – l'Arrco pour tous les salariés et l'Agirc pour les cadres –, se sont rencontrés le 22 novembre. Il s'agissait de « trouver des solutions » à la perspective de faillite qui menace les deux caisses.

En effet, avec le nombre grandissant de chômeurs, les cotisations des salariés ne suffisent plus à financer les retraites complémentaires. En 2011, l'Agirc aurait perdu 1,7 milliard d'euros et l'Arrco 2 milliards. Certes, les deux caisses ont des réserves accumulées lors de périodes plus fastes, mais elles fondent et devraient être à plat entre

67 ans, a également été proposée pour un montant de 1,1 milliard.

La CGT a quitté la salle avant la fin de la réunion. Les « partenaires sociaux » doivent se revoir le mois prochain, et puis le mois d'après et chaque mois d'ici au printemps. Il faut trouver 6 à 10 milliards d'ici à 2017, disent-ils.



2016 et 2018 pour l'Agirc, et après 2020 pour l'Arrco.

Il faut donc trouver des milliards. Bien sûr, le patronat propose d'aller les chercher dans les poches des bénéficiaires, en diminuant les retraites. Le représentant du Medef a proposé, au choix, le gel des pensions pendant trois ans, ou alors leur indexation sur un taux inférieur d'un point à l'inflation. Il dit en attendre, dans l'un et l'autre cas, autour de quatre milliards d'économies d'ici 2017. Une ponction de 10 % des retraites pour tous ceux qui partiraient avant l'âge du taux plein, c'est-à-dire avant 65 ans puis progressivement

Une chose est certaine, les salariés ont payé leur retraite complémentaire. Si les réserves des caisses fondent, c'est parce que le chômage explose, parce que les plans de licenciements, les fermetures d'usines se multiplient. Et s'il en est ainsi c'est parce que, dans ce contexte de crise, le patronat a décidé de maintenir, voire d'augmenter si possible ses profits et les dividendes des actionnaires. Les milliards existent, mais dans leurs poches à eux. C'est là qu'il faut aller les récolter pour maintenir les retraites complémentaires.

Sophie GARGAN

## • Élections professionnelles dans les TPE Des droits des travailleurs qui restent à conquérir

Depuis mercredi 28 novembre et jusqu'au 12 décembre, les 4,6 millions de salariés travaillant dans des entreprises de moins de onze salariés sont appelés à voter pour des listes de différents syndicats. Cette élection pour désigner leurs délégués fait suite aux modifications législatives instaurées en 2008 sur la représentativité des syndicats professionnels.

Dorénavant, pour qu'un syndicat soit considéré comme représentatif et qu'il puisse signer un accord collectif, il faut qu'il recueille 10 % des votants dans les entreprises et 8 % au niveau national. Auparavant, les confédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC (cadres), étaient réputées représentatives sans avoir à le démontrer.

À la demande de la CGT et de la CFDT, Sarkozy a fait promulguer ces modifications, censées permettre une meilleure représentation des salariés. Il a été alors institué un vote spécifique pour les TPE (très petites entreprises), afin de renforcer la représentativité des syndicats dans les négociations, sans que cela donne des droits

particuliers ou supplémentaires aux salariés de ces très petites entreprises.

Les droits de ces salariés du secteur privé sont ceux des autres salariés, définis d'abord dans le cadre des lois et règlements, au travers du Code du travail, et pour l'immense majorité d'entre eux (95 %) par la convention collective à laquelle leur entreprise est rattachée. C'est cette convention collective, ou bien les accords interprofessionnels régionaux ou nationaux, négociés entre syndicats et employeurs, qui définissent leurs droits.

Ces élections sont donc un petit plus accordé aux syndicats, sans changer rien sur le fond pour les travailleurs. Bien sûr, le fait de participer à de telles élections pour des

salariés souvent coupés de la vie syndicale peut avoir des aspects positifs. En particulier si cela fait progresser l'idée de l'unité de la classe ouvrière et de la nécessité d'actions collectives pour améliorer le sort de tous. Mais dans le contexte actuel, et compte tenu de la politique des directions des confédérations syndicales, c'est malheureusement incertain.

Aujourd'hui, l'essentiel des accords signés le sont sur la base des reculs imposés par les patrons et acceptés par les syndicats signataires. Les négociations en cours sous les auspices du gouvernement de gauche ne promettent rien de bon.

Si les travailleurs des très petites entreprises veulent exprimer leur conscience de classe en votant à ces élections, ils doivent le faire sans illusion sur les directions syndicales qui les appellent à y participer.

Paul SOREL

## • Mediator

### Dans la saga de la recherche du profit un épisode de plus

**Un nouvel épisode ajoute au cynisme, au mensonge et à la responsabilité de Jacques Servier dans la sordide affaire du Mediator. Selon une enquête menée par Le Parisien, bien avant la commercialisation du produit, alors que la molécule n'en était encore qu'à la phase d'étude, le laboratoire savait que ce médicament était un coupe-faim et envisageait de le lancer comme tel. Pour la seule raison que c'est un marché porteur.**

En 1976, le Mediator a été lancé pour traiter le diabète. Mais il a vite été reconnu pour son efficacité comme coupe-faim. Dans les années qui ont suivi, d'autres médicaments de la même famille chimique ont été mis sur le marché pour aider à perdre du poids. Ce fut le cas, entre autres, de l'Isoméride commercialisé par le même Servier. Plus tard, dans les années 1990, tous les médicaments de cette classe chimique ont progressivement été retirés du marché en raison de la découverte de leurs effets indésirables, rares mais graves, sur le cœur. En 1997, ils étaient donc tous interdits. Sauf le Mediator qui, lui, est resté, puisque son indication officielle n'était pas l'amaigrissement mais le diabète.

On connaît la suite. Pendant douze années supplémentaires, le Mediator a été prescrit. Pourtant, entre-temps,

des médecins ont mis en garde contre son utilisation, signalé son peu d'efficacité thérapeutique comme antidiabétique, averti de l'éventualité d'effets secondaires graves, demandé des compléments d'études. Rien n'y a fait. Il a continué à être fabriqué, prescrit, vendu. 500 à 2000 personnes l'ont payé de leur vie. Il a fallu toute la détermination d'Irène Frachon, une pneumologue de l'hôpital de Brest, pour qu'enfin en novembre 2009, au terme des conclusions accablantes de l'étude qu'elle a menée, ce poison soit enfin interdit.

Depuis deux ans que la justice demande enfin des comptes à Servier, lui et ses serviteurs jurent leurs grands dieux qu'ils ignoraient initialement que Mediator était un coupe-faim et que donc il aurait dû être retiré du marché en 1997 avec tous les autres coupe-faim. C'est là qu'un document interne, datant

de 1969, apporte la preuve de l'imposture. Sept ans avant que le médicament ait été mis sur le marché, alors que la molécule n'en était encore qu'à la phase des études, cette note propose comme « indication possible » au médicament « les personnes soucieuses de leur ligne et de leur poids ». Et d'ajouter : « Il s'agit là d'une population qui ne se considère pas comme malade. Peut-on convaincre le médecin de conseiller à tous ces sujets un régulateur pondéral lorsqu'ils viennent le consulter ? » En clair : si on veut faire des sous, il va falloir faire prescrire les médicaments.

C'est cela un médicament : une molécule conçue pour soigner, des années d'études, des compétences, des savoir-faire, des effets thérapeutiques, une efficacité mais aussi... une stratégie marketing. Et la note de Servier est éloquent sur ce point : « Avec 380 000 unités par mois en moyenne, il (le futur Mediator) représente en 1969 21,7 millions de francs par an. À notre avis, il peut prendre 25 à 30 % du marché. » C'est cette logique qui consiste à vendre, pas seulement pour soigner mais pour réaliser le maximum de profits, qui a fini par tuer.

S. G.



## • Corse

### La mafia ? Où ça ?

Après le dix-huitième assassinat perpétré en Corse depuis le début de l'année et alors que ces assassinats touchent désormais des notables, avocat, entrepreneur, président de la chambre de commerce, le gouvernement a envoyé sur place deux ministres: Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, et Christiane Taubira, ministre de la Justice. Outre les déclarations rituelles sur l'État de droit et l'ordre républicain, ils ont cette fois parlé, tout à fait officiellement, de « mafia ».

Quelle perspicacité ! Des trois derniers présidents de la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, l'un a été condamné pour trafic de cannabis sur grande échelle, l'autre pour trafic d'influence et marché truqué, le dernier vient d'être assassiné. Tous les trois, ainsi que le bénéficiaire du marché truqué, sont d'anciens militants du groupe nationaliste dirigé par Alain Orsoni. Et tous, ainsi que l'avocat assassiné dernièrement, sont liés au club de football d'Ajaccio, présidé par le même Orsoni.

De la biographie de ce dernier on tirera cet unique exploit: son frère ayant été assassiné par des malfrats, il s'est

trouvé trois amis pour s'introduire dans une prison et aller exécuter les deux assassins.

La direction de la chambre de commerce et d'industrie est donc en des mains solides. Et il le faut, car elle gère les ports et les aérodromes nécessaires au ravitaillement de l'île dans ces deux biens indispensables que sont les touristes d'une part, les matériaux de construction d'autre part.

Elle a aussi établi, n'en doutons pas, les connexions nécessaires avec les maires qui délivrent les permis de construire et les entreprises de travaux publics et du bâtiment qui viabilisent les terrains et construisent les villas et les



villages de vacances. Et il faut assurer le coup, car certaines constructions ont sauté et plusieurs entrepreneurs ont été assassinés.

Il y a donc des liens qui vont du banditisme « normal » des trafiquants de drogue jusqu'aux entrepreneurs du bâtiment et du tourisme, les deux activités légales les plus lucratives de l'île. Et ces liens vont manifestement jusqu'aux élus qui signent les permis, aux avocats qui les rédigent, aux fonctionnaires qui les tamponnent,

aux notaires qui les certifient. Tout ce beau monde constitue une organisation sociale où l'on passe insensiblement de la conclusion des affaires autour d'un bon repas au règlement des conflits à coups de flingues.

Alors, comment démêler tout cela sans aller mettre son nez dans les affaires et dans les comptes de toute une bourgeoisie insulaire et de ses relations ? C'est justement ce qui ne se fait pas.

Paul GALOIS

### Alerte, sirènes en panne

Les sirènes d'alerte ne fonctionnent plus dans de nombreuses communes, suite à la décision du groupe France Télécom Orange de ne plus en assurer la maintenance informatique.

Ces sirènes font partie du Réseau national d'alerte et sont censées donner l'alarme à la population en cas de catastrophe naturelle ou industrielle, un nuage toxique par exemple. Elles retentissent alors pendant cinq minutes. Tous les premiers mercredis du mois, elles sont brièvement testées pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Mais désormais beaucoup restent silencieuses. Les habitants, les élus, les préfets s'en sont inquiétés. Mais France Télécom Orange ne veut rien entendre, et les maires en sont réduits à envoyer des agents actionner la sirène à la main et à prévoir des systèmes de remplacement comme des voitures-sono.

Pour se défendre, le groupe privé affirme « qu'il s'agit d'un contrat tacite remontant aux années 1950, et non d'une obligation de service public ». Peut-être. À l'époque, ce qui est aujourd'hui France Télécom faisait partie des PTT et, en tant qu'administration, assumait de telles obligations. Lors de la privatisation, assurer la continuité de ces tâches, ne serait-ce que par des engagements écrits, n'a certainement pas été la priorité des gouvernements de l'époque. Aujourd'hui, France Télécom Orange se débarrasse de l'entretien de ce réseau d'alerte, comme il le fait de tout ce qui ne lui rapporte pas assez. Tant pis si cela peut représenter un danger pour la population.

D.M.

## • Fioul domestique

### Le prix approche les records

**Le prix de vente au détail du fioul domestique atteint maintenant un euro le litre, soit environ 40% de plus qu'il y a trois ans. Cette hausse presque ininterrompue fait exploser la facture de chauffage pour les quelque quatre millions de foyers qui l'utilisent, notamment à la campagne, là où le gaz naturel n'est pas distribué.**

Ainsi, pour chauffer une habitation de 100 m<sup>2</sup>, il va falloir déboursier environ 1 000 euros, voire plus si elle est ancienne et mal isolée. Le seul moyen de faire baisser la facture est de se regrouper au moment de la livraison, mais cela n'est pas facile, ni même toujours possible, et de toute façon cela ne joue que sur les frais de livraison, soit une part marginale du total.

Une prime à la cuve,

financée par moitié par les groupes pétroliers, avait été instaurée pendant quelques années pour aider les foyers non imposables, les plus modestes. En 2008, date à laquelle elle avait été supprimée sous prétexte que le prix du fioul baissait, elle se montait à 200 euros. Depuis, il a grimpé en flèche, mais pour l'instant le rétablissement de la prime ne semble pas être à l'ordre du jour.

Alors que l'hiver approche et que les particuliers font remplir leurs cuves, le gouvernement n'a pas sollicité les compagnies pétrolières pour qu'elles mettent la main à la poche pour la financer. Et pourquoi pas en totalité puisque, à l'instar de Total qui a affiché 12 milliards de bénéfices l'an passé, elles en ont largement les moyens ?

Marianne LAMIRAL

## • Nouvelle implantation d'Amazon

### De la délocalisation du bénéfice

**Amazon, le géant américain de vente par Internet, vient d'annoncer qu'il allait ouvrir son quatrième centre de distribution en France près de Douai dans le Nord.**

Soucieux d'apparaître comme « géant », Amazon promet de construire un entrepôt pouvant faire jusqu'à 90 000 m<sup>2</sup>, et précise que « d'ici 2015 le site intégrera 2 500 emplois en période haute d'activité, en incluant les permanents, les temporaires et les postes d'encadrement ».

Mais Amazon ne compte pas se jeter en avant sans

filet. La firme devrait bénéficier d'aides publiques du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, même si ses dirigeants n'ont pas encore précisé combien ils vont verser à ce trust.

Les dirigeants de la région Bourgogne avaient donné quelques chiffres édifiants en juin dernier, car il y a six mois Amazon avait fait un coup similaire dans cette région. Ils avaient précisé lors d'une conférence de presse, en présence d'Arnaud Montebourg, que les emplois créés bénéficiaient d'une aide de l'ordre de 4 500 euros chacun, et que

cette aide pourrait être complétée par une intervention de l'État de 1 000 à 2 000 euros par emploi au titre de la prime d'aménagement du territoire. On peut donc présumer que les aides concernant la nouvelle implantation ne seront pas moindres.

C'est d'autant plus choquant que les contreparties semblent inexistantes. La plus grande partie des salariés des sites d'Amazon ont des emplois précaires, CDD ou intérim, et ce sera le cas avec celui de Douai.

Par ailleurs, la société Amazon est actuellement dans le

collimateur du fiscs qui lui réclame 200 millions d'euros, pour des impôts non payés. Il semblerait que les déclarations des chiffres d'affaires réalisés en France en 2005 et 2006 aient été arrangées. Amazon aurait déclaré ses recettes à l'étranger, avec un régime fiscal plus intéressant. Ce contentieux existerait également pour les années suivantes.

Voilà donc un trust qui fait une partie de son bénéfice en faisant les poches des régions complaisantes et en ne payant pas ses impôts.

J. A.



• **Union européenne**

**Budget de crise**

Vendredi 23 novembre, après deux jours de négociations, les chefs d'État et de gouvernement des vingt-sept États de l'Union européenne, réunis pour décider de son budget global pour la période 2014-2020, se sont séparés sans être parvenus à un accord.

Le budget européen est alimenté essentiellement par les contributions des vingt-sept États de l'Union européenne, contribution qui est calculée en fonction de la richesse et du niveau de développement de chacun. L'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni fournissent, à eux quatre, les deux tiers des recettes totales de l'Union. L'Allemagne, qui verse 20,56 % du budget, est l'État qui est le plus gros contributeur, devant la France, avec 16,43 %. L'État qui verse

la plus petite contribution est Malte (0,05 %), suivie de la Lettonie et de l'Estonie (0,10 % chacune).

Les débats ont opposé les États riches comme le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, partisans d'une réduction drastique des dépenses, notamment des aides au développement des régions pauvres, aux États comme la Pologne ou la Roumanie par exemple. Ceux-ci, principaux bénéficiaires de ces aides, réclamaient au contraire leur hausse.

Mais les débats ont aussi opposé les États riches entre eux, sur le montant et sur les cibles des économies à réaliser. Hollande par exemple, défenseur des subventions aux agriculteurs, dont la France est le principal bénéficiaire, s'est opposé à Cameron, qui souhaitait les réduire. Tandis que Hollande, de son côté, remettait en cause la « ristourne » dont le Royaume-Uni bénéficie depuis 1984 sur sa contribution au budget commun.

Finalement, après d'après discussions et de multiples rencontres, une majorité d'États se sont mis d'accord sur un montant de 973 milliards d'euros sur sept ans (soit chaque année

l'équivalent d'environ 1 % des richesses produites dans les vingt-sept États de l'Union). C'était 80 milliards de moins que le budget proposé initialement et soumis aux chefs d'État par la Commission européenne. Un montant d'économies jugé insuffisant par un certain nombre d'États qui réclamaient, avec le Premier ministre britannique, 30 milliards de réduction supplémentaire, « somme assez dérisoire si on la ramène à sept ans et vingt-sept membres », commente le journal *Les Echos*. Presque une discussion de marchands de tapis!

Après cette bataille de chiffonniers, et faute d'un

accord de tous les dirigeants européens – il faut savoir que le budget doit être voté à l'unanimité des vingt-sept membres de l'Union –, la réunion a tourné court, et rendez-vous a été pris pour un nouveau sommet en 2013.

Dans un contexte d'aggravation de la crise économique, de généralisation des plans d'austérité, les dirigeants européens ne sont d'accord que sur une chose: payer le moins possible. Le budget de l'Union européenne sera à l'image des budgets de tous ses États, un budget d'austérité. Et il contribuera ainsi lui aussi à enfoncer l'économie dans la crise.

Jean-Jacques LAMY

• **Grèce**

**Encore un plan d'aide aux banques**

Les ministres de la zone euro ont trouvé un accord pour verser près de 44 milliards d'euros « d'aides » à la Grèce, qui devrait prendre effet à la mi-décembre.

Les discussions ont été âpres: le Fonds monétaire international réclamait l'effacement d'une partie de la dette, la Banque centrale européenne (BCE) et plusieurs gouvernements européens y étaient hostiles, et pour cause: en rachetant cette dette à leurs banques privées, ils l'ont transformée en dette publique et se voyaient mal présenter la note à leur opinion publique, qu'ils soient en précampagne électorale comme en Allemagne ou sans échéance particulière comme en France.

Ils ont donc imaginé un montage qui a tout d'une usine à gaz mélangeant, entre autres, la baisse des taux d'intérêt, l'allongement de la durée de remboursement des prêts consentis à la Grèce et un report du paiement des intérêts au Fonds européen de stabilité financière. Au passage, ils se seraient engagés à reverser à la Grèce, sur un compte bloqué, les plus-values sur les titres de dette qu'ils ont acquis à un prix avantageux, au titre de l'année 2013. Un petit « geste », selon la presse économique, qui rappelle que prêter, même à un débiteur asphyxié, cela

rapporte à court terme.

Tout cela, paraît-il, devrait ramener la dette grecque à 124 % du produit intérieur brut en 2020, au lieu des 190 % envisagés pour 2014, et remettre l'économie du pays sur le chemin de la croissance.

En réalité, vu l'état de délabrement de l'économie grecque dont la production décroît régulièrement, il est évident que les 43,7 milliards, qui seront versés en plusieurs étapes, n'arrêteront pas la spirale de l'endettement et ne sortiront pas le pays de la crise.

En effet, si près de 11 milliards devaient être employés par l'État pour payer des salaires, des retraites et des fournisseurs, neuf autres ne devraient arriver qu'au premier trimestre 2013. Mais surtout, près de 24 milliards ne serviront qu'à recapitaliser les quatre banques principales, qui ensuite s'en serviront pour leurs propres intérêts. C'est ce qu'attendent avec impatience les milieux d'affaires qui échafaudent régulièrement des plans de restructuration et de concentration bancaire.

La population, elle, a comme perspective un taux de chômage de 26 % à 29 %, selon les chiffres des centrales syndicales, et un niveau de vie en chute libre: le gouvernement reconnaît lui-même une baisse de 35 % depuis 2009.

Sylvie Maréchal



**Sauve-qui-peut patronal**

Début octobre, le principal groupe laitier grec, Fage, a déménagé son quartier général au Luxembourg.

Propriété de la famille Filippou, cette société, qui dispose de trois usines en Grèce et d'une aux États-Unis, a fait sa fortune avec toutes sortes de produits laitiers, desserts et fromages, et entre autres le « yaourt grec ». Avec un chiffre d'affaires de plus de 385 millions d'euros en 2012 et 8,3 millions de bénéfices au premier semestre, les patrons ont pourtant jugé plus intéressant de ne pas « associer l'image négative de

la situation économique de la Grèce à celle de son groupe ». Rien à voir évidemment avec le faible taux d'imposition des bénéfices dans le grand-duché!

Au même moment, Coca-Cola Hellenic, le deuxième embouteilleur de Coca-Cola au monde et la première capitalisation boursière de Grèce, environ six milliards d'euros, a déclaré qu'il installait son siège social en Suisse et quittait la Bourse d'Athènes pour celle de Londres, où il aurait un « accès plus facile à des liquidités pour se développer ». Il aurait choisi de s'installer dans un canton suisse

S. M.

• **Turquie**

**Grève à l'usine Renault de Bursa**



Lundi 12 novembre, l'usine Renault de Bursa, en Turquie, où sont fabriquées des Cléo, a été paralysée jusqu'au lendemain par la grève de 1 500 travailleurs de l'équipe d'après-midi.

Dans cette usine de 6 200 salariés, le mouvement est parti du secteur de la tôlerie et a rapidement touché le montage et les autres secteurs. Les travailleurs ont décidé, tout en sachant qu'ils risquaient gros, de faire grève « sur le tas », arrêtant la production sans respecter les procédures réglementaires de préavis. Les grévistes ont occupé l'usine, sans que la maîtrise puisse l'empêcher.

Pour éviter la contagion à l'équipe de nuit, la direction avait annulé la séance de travail de nuit. Elle avait même supprimé les cars de ramassage. Malgré cela, un certain nombre de travailleurs sont arrivés par leurs propres moyens devant l'usine fermée, rejoints par des salariés de l'usine voisine Bosch, venus soutenir les grévistes.

Craignant la contagion, les autorités dépêchèrent rapidement sur place des forces de police impressionnantes, qui évacuèrent l'usine vers 1 h 30 du matin. La présence des dirigeants du syndicat Türk-metal-is, venus devant l'usine non pas pour soutenir la lutte des travailleurs mais pour faire pression afin qu'ils cessent leur mouvement, provoqua des affrontements. Des commandos armés de couteaux et barres de fer agressèrent les grévistes devant l'usine: trois salariés de Bosch furent blessés et durent être hospitalisés.

À la suite de la grève, 34 travailleurs de Renault

ont été licenciés pour grève illégale, ce qui n'a pas calmé le mécontentement, loin de là.

**Les raisons de la colère**

Le mécontentement s'était déjà exprimé à plusieurs reprises, notamment le 9 novembre par le boycott de la cantine. À Renault Bursa, les conventions collectives sont actuellement en cours de renouvellement, comme tous les deux ans. Les 6 200 travailleurs de l'usine font partie des 114 000 salariés affiliés au syndicat Türk-metal-is, qui dépend lui-même de la confédération Türk-is.

Türk-metal-is est connu pour son dévouement aux intérêts du patronat, et ses dirigeants proches de l'extrême droite ne reculent pas devant les méthodes mafieuses. Ils ont préparé un projet de convention sans consulter ni les travailleurs de Renault, ni ceux des autres usines. Dans les négociations, le syndicat s'est limité à demander une augmentation de salaire de 18 %, alors que la majorité des travailleurs estiment qu'ils ont subi une perte de 40 % sur leur pouvoir d'achat au cours de ces quatre dernières années. Le gaz par exemple a augmenté cette année de 40 % – la plupart se chauffent au gaz. Le salaire minimum, en Turquie, est à 400 euros et les salaires chez Renault s'échelonnent de 500 à 1 000 euros. L'inflation est importante et les salaires ne suivent pas.

Türk-metal-is ne tient pas davantage compte des revendications concernant les conditions de travail, en particulier la flexibilité totale exigée par les patrons du secteur. Quant aux cadences, elles provoquent

au bout de quelques années de nombreuses maladies, dont des troubles musculo-squelettiques.

**Le mécontentement dans les autres usines**

En mars 2012 déjà, des travailleurs de l'usine voisine Bosch avaient exprimé leur désaccord avec Türk-metal-is en « démissionnant » collectivement du syndicat devant notaire – comme la loi l'impose – pour pouvoir s'affilier à un autre syndicat jugé plus combatif, Birlesik-metal-is, et pour tenter d'obtenir satisfaction. Ils revendiquent que leurs délégués ne soient pas désignés par l'appareil syndical mais élus par les travailleurs, que le projet de convention collective soit élaboré avec eux et que la signature de la convention collective n'ait lieu qu'après l'approbation de tous.

Ces aspirations sont communes à bien des travailleurs de la métallurgie. Un mécontentement certain règne, au-delà de Renault et Bosch, dans d'autres zones industrielles, comme à l'usine Arçelik (électro-ménager), chez Fiat, chez Otakar Mercedes et aux usines Ford dans la région d'Izmit.

Face à une législation qui rend la grève illégale du moment qu'elle n'est pas appelée par le syndicat, les manifestations de mécontentement continuent sous d'autres formes. Par exemple, elles consistent à refuser de prendre les bus de l'entreprise et à venir à pied, en formant de fait une manifestation, ou bien à boycotter la cantine du patron, comme chez Renault.

Julien SILVA

• **Allemagne**

**Un droit au travail d'exception Des Églises bien dans le camp des exploiters**

Le Tribunal fédéral du travail allemand a reconnu, le 20 novembre, le droit de grève sous certaines conditions pour les employés des institutions religieuses. Le jugement concerne près de 1,3 million de salariés, qui travaillent dans des hôpitaux, des crèches, des services caritatifs dépendant des Églises catholique et protestantes.

Celles-ci bénéficient en effet en Allemagne de privilèges exorbitants. L'enseignement religieux est obligatoire dans les écoles publiques; l'État se charge de prélever directement pour elles l'impôt d'Église; le réseau hospitalier des Églises représente environ 30 % de la capacité hospitalière du pays. Et, sur le plan social, les Églises chrétiennes bénéficient d'un droit du travail très particulier, garanti par la Constitution et qui n'autorise pas le droit de grève.

Cette « autonomie » leur permet, par exemple, de ne pas respecter les conventions collectives en usage. Et puis, depuis plusieurs années, elle sert de plus en plus à imposer un certain nombre de reculs, comme des baisses de salaire ou des aggravations des conditions de travail. Mais les travailleurs n'acceptent pas toujours ces attaques sans réaction.

Ainsi en 2009, à l'appel du syndicat des travailleurs des services Verdi et du syndicat catégoriel des médecins appelé Union de Marbourg, des grèves avaient eu lieu pour réclamer une convention collective en Rhénanie-du Nord-Palatinat, en Basse-Saxe et dans un hôpital de Hambourg.

Des organisations caritatives et des paroisses avaient alors porté plainte. Par deux fois, des

tribunaux avaient en 2011 donné tort aux employeurs. Ceux-ci ont donc porté l'affaire devant le Tribunal fédéral du travail, avec le même résultat. Mais le tribunal a également confirmé que les employeurs religieux pouvaient opter pour ce que l'on appelle « la troisième voie »: le recours à une commission paritaire entre représentants de l'Église et du personnel, chargée de trouver un accord ne pouvant pas ensuite être remis en cause par des grèves. Mais cela implique que les syndicats ne soient pas représentés dans ces commissions.

C'est donc un droit à minima qui vient d'être reconnu. Mais c'est tout de même un succès pour tous ceux qui se battent pour faire respecter leurs droits. En septembre, 400 salariés des services du diocèse de Hanovre ont ainsi fait grève pour la première fois de leur histoire. C'est aussi le cas des employés de l'œuvre diaconique de Hesse et de Nassau, qui ont manifesté le 23 novembre contre les nouvelles attaques se profilant à l'occasion de la fusion de deux institutions.

Le patronat de combat religieux a, comme on le voit, un comportement guère différent de celui du reste du patronat. Réussira-t-il par son attitude à généraliser le mécontentement?

Henri Marnier

**14 morts au travail dans un atelier Caritas**

Le 26 novembre, treize travailleurs handicapés et une chef d'équipe sont morts dans l'incendie d'un atelier de Titisee-Neustadt, dans la Forêt-Noire.

Sur les 120 travailleurs handicapés employés par l'association catholique Caritas, 60 étaient présents au moment de l'incendie, qui a été précédé d'une explosion. Les travailleurs seraient décédés par asphyxie. Dans ce bâtiment à trois niveaux, les ouvriers fabriquent essentiellement des objets de Noël, en bois et textile, fournissant plusieurs entreprises de la région.

Il existerait environ

720 ateliers de ce type en Allemagne, dont 219 appartiennent à Caritas, employant plusieurs centaines de milliers d'ouvriers, échappant aux règles qui s'appliquent aux autres salariés, pour le plus grand profit des entreprises qui s'approprient leur production. Caritas, puissante organisation qui intervient sur 24 500 sites, emploie au total 559 000 personnes. En fait de charité, les ateliers « protégés » ne fournissent guère de protection aux travailleurs, dont le salaire moyen reste bien insuffisant pour vivre.

V. L.



## • Espagne

### Les élections catalanes

# Nationalisme, indépendance, un leurre pour les travailleurs

**En Catalogne, les élections anticipées qui ont eu lieu dimanche 25 novembre avaient été décidées par l'ancien président de la Généralité, Arturo Mas, leader du parti nationaliste de droite CIU (Convergence et Union). En jouant sur la corde de l'indépendance totale, dans cette région dont l'histoire a été marquée par de nombreux conflits politiques, économiques et culturels avec le pouvoir central de Madrid, Arturo Mas espérait dévier vers des revendications indépendantistes le mécontentement suscité par sa politique antiouvrière et les mesures d'austérité prises au niveau régional. Il espérait que sa surenchère lui vaudrait un succès électoral.**

La politique et la propagande du numéro un de CIU a consisté à rendre le gouvernement central, symbolisé par Madrid, responsable de tous les maux. En exigeant une trop grosse part des rentrées fiscales, Madrid étranglerait l'économie catalane, contrainte de recourir à toutes les mesures d'austérité. Eh bien, l'argumentation n'a pas convaincu l'électorat de droite, ni attiré non plus celui des classes populaires. Toute la mise en scène marquée par l'immense manifestation de la Diada, la fête nationale de la Catalogne du 11 septembre, au cours de laquelle Mas s'est efforcé d'apparaître comme un

sauveur, n'a pas donné le change.

En effet, si au lendemain des élections du 25 novembre le parti de Mas reste le parti majoritaire, il n'a pas la majorité absolue convoitée, et perd 200 000 voix, dont certaines sont allées vers le parti populaire de Mariano Rajoy, qui gagne 75 000 voix. Le parti dit centriste, Ciudadans, gagne aussi des voix. Au total, le score global des partis de droite progresse. D'autres voix perdues par CIU sont allées en majorité à Esquerra republicana (la Gauche républicaine catalane) qui apparaît comme le principal gagnant. Ce parti, aux couleurs de gauche mais avant tout indépendantiste, a participé avec

CIU au gouvernement régional dans un passé récent.

Sur la gauche, le parti perdant est le Parti socialiste de Catalogne, qui continue de payer les déceptions de l'époque du socialiste Zapatero. Deuxième en voix, il passe en effet de 28 à 20 députés. Une partie de son électorat est allée vers la coalition Izquierda unida-les Verts, qui gagne quelque 120 000 voix et obtient 13 députés. Quant à la CUP, parti qui se définit comme anticapitaliste et indépendantiste et est soutenu par un groupe catalan lié au NPA, elle fait son entrée au Parlement avec 3 députés.

Même si on peut constater

qu'Arturo Mas et son équipe réactionnaire se sont tiré une balle dans le pied, il reste que ces élections marquent un renforcement de la droite. Mais le plus grave est que toute la campagne et tous les commentaires contribuent à faire du débat sur l'indépendance ou le fédéralisme le débat central dans cette région d'Espagne, industrialisée et en pleine crise, mais où dans le passé les luttes ouvrières ont fortement marqué la vie sociale.

Face aux attaques en règle qui le visent, le monde ouvrier aurait besoin de coordonner ses luttes dans toutes les régions d'Espagne, en clamant bien fort que les travailleurs de Catalogne, d'Andalousie, de Madrid ou de Valence ont les mêmes intérêts. Ces élections ont été une sinistre farce qui en prépare d'autres, car tous les partis vont sans doute jouer le jeu de la préparation d'un référendum sur l'avenir de la Catalogne. C'est brandir un

miroir aux alouettes destiné à tromper les classes populaires.

La réalité, c'est que l'économie est aux mains des banquiers d'Espagne, d'Europe et au-delà. L'indépendance d'une région est un leurre et un piège, qui ne peut qu'intéresser les politiciens locaux et une partie de la bourgeoisie locale, mais pas les travailleurs. Le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les attaques contre les services publics n'ont pour responsable que la bourgeoisie, qu'elle soit espagnole, catalane ou européenne.

La bourgeoisie entend bien continuer à faire payer aux travailleurs la crise dont elle est responsable. Les travailleurs n'ont pas d'autre moyen de se défendre que d'engager une lutte d'ensemble face à cette offensive, pour ses intérêts qui sont les mêmes, quels que soient la région ou le pays.

**Hélène GRILLET**

## • Israël-Palestine

# Après une semaine de guerre

**Après une semaine d'intenses bombardements de l'enclave de Gaza, après que l'armée israélienne a fait plus de 140 morts et des milliers de blessés parmi la population palestinienne, une trêve est intervenue le 21 novembre, qui semble pour le moment respectée.**

Sitôt la trêve proclamée, les deux camps ont crié victoire. Le gouvernement israélien a montré sa puissance destructrice et obtenu l'arrêt des tirs de roquettes sur le territoire israélien et le Premier ministre Netanyahu espère en recueillir les fruits lors des élections de janvier 2013. De son côté, le Hamas peut dire qu'il a obtenu l'ouverture de plusieurs points de passage et qu'il s'est suffisamment fait craindre, forçant par là-même l'armée israélienne à renoncer à envahir par voie terrestre le territoire qu'il contrôle. Mais le gouvernement israélien en avait-il seulement l'intention? Toujours est-il que celui des États-Unis était là pour lui rappeler combien il pouvait être dangereux de se lancer dans ce genre d'aventure. L'enlèvement de la coalition occidentale en Irak et en Afghanistan montre à l'évidence que même des troupes nombreuses et fortement équipées ne peuvent venir à bout de groupes armés

qui s'opposent à l'oppression, dès lors qu'ils ont le soutien de la population.

Dans la situation actuelle, il est néanmoins apparu que le Hamas devenait un acteur incontournable, avec lequel Israël et les Occidentaux devaient traiter, non pas encore directement mais par pays interposés, en l'occurrence l'Égypte, dont les dirigeants appartiennent à la même mouvance que ceux qui gouvernent à Gaza.

Dans leur quête de respectabilité, qui ne date pas d'aujourd'hui, les dirigeants du Hamas avaient déjà modéré leurs propos et leurs actes à l'égard d'Israël. En mai dernier, ils constituaient une force de 300 hommes chargée d'empêcher les tirs de roquettes. Cette force s'en était même prise à plusieurs reprises aux groupes du Jihad islamique et aux Comités de résistance populaire, quand ceux-ci tiraient des roquettes sans que ce soit en réponse à



des bombardements israéliens.

Les gages donnés par le Hamas, ajoutés aux changements de gouvernement survenus dans plusieurs États arabes dont l'Égypte, ont permis une reconnaissance de fait de ce gouvernement islamiste. Le Premier ministre du gouvernement de Gaza a été par exemple accueilli en janvier par les responsables tunisiens. En juillet, il était officiellement reçu par le président égyptien.

Et en octobre ce fut la visite en grande pompe à Gaza de l'émir du Qatar, qui n'a pu se faire qu'avec l'aval des États-Unis.

Si victoire il y a, c'en est avant tout une pour l'impérialisme. L'intervention d'Israël lui a permis de montrer encore une fois qu'il dispose dans la région d'une force prête à intervenir pour défendre ses intérêts. Quant aux autres « victoires », elles peuvent momentanément satisfaire

quelques gouvernants mais pas les peuples. La population palestinienne, sous l'emprise d'une direction réactionnaire et moyenâgeuse, reste prisonnière sur son minuscule territoire et menacée en permanence par les armées israéliennes. Quant à la population israélienne, elle se voit toujours maintenue dans son rôle de géôlier, quand ce n'est pas, par militaires interposés, dans celui de bourreau.

**Georges LATTIER**



### • PSA Aulnay

# Face au plan de licenciements, imposer des garanties sérieuses

Le jeudi 22 novembre a été marqué par plusieurs actions, dans et hors de l'usine PSA d'Aulnay, qui ont prouvé au patron qu'un bon nombre de travailleurs ne désarment pas.

Dans les ateliers, quelque 80 travailleurs ont débrayé en début d'équipe d'après-midi, à l'initiative des ouvriers eux-mêmes, dont un groupe avait préparé ce débrayage plusieurs jours à l'avance. Pendant ce temps, environ 120 autres ouvriers d'Aulnay partaient en direction du congrès de l'Association des maires de France, à la porte de Versailles à Paris. Bien organisés et soudés, ils n'ont pas été repérés par la police sur le trajet du congrès, et, une fois sur place, ils ont pu déjouer la surveillance des vigiles à l'entrée. Et c'est de façon totalement inattendue, et à la surprise de l'assistance, qu'une manifestation s'est introduite dans le grand auditorium du congrès, où la ministre de la Réforme de l'État, Marylise Lebranchu, faisait un discours devant plusieurs milliers de maires. La ministre médusée a bien dû interrompre son discours lorsque le cortège de travailleurs, scandant « *Aucune usine ne doit fermer* » et « *Ouvriers licenciés, communes asphyxiées!* », a traversé la salle, montant ensuite à la tribune pour y déployer sa banderole « *Non à la fermeture de PSA Aulnay* ».

Après une brève négociation,



les dirigeants du congrès ont accepté de donner un micro à un représentant des ouvriers, qui s'est adressé à un public d'élus dont quelques-uns – mais quelques-uns seulement – applaudissaient. Il a pu expliquer aux maires pourquoi les travailleurs d'Aulnay venaient les voir : « *Parce que vous, les maires, vous êtes en première ligne lorsque les usines ferment, parce que c'est vous qui devez gérer la montée de la pauvreté qui en est la conséquence!* »

Et aussi, comme l'expliquait le tract que distribuait les travailleurs, parce qu'au même moment où le gouvernement accorde sept milliards de « garantie » à PSA pour sa banque, il rogne sur les dotations dont les collectivités ont pourtant grand besoin!

Les travailleurs ont profité de l'occasion pour dénoncer les mensonges de Hollande, qui avait promis des négociations sérieuses sur les revendications des travailleurs, alors



Les travailleurs de PSA à la tribune, devant le congrès.

qu'aujourd'hui, dans les réunions, la direction refuse de discuter sérieusement de ces revendications. De la tribune, les manifestants ne se sont pas privés de scander pendant plusieurs minutes : « *Hollande menteur!* ».

Les travailleurs d'Aulnay ont profité de la présence de la ministre pour exiger un rendez-vous rapide avec le ministre du Travail. Ce qu'ils ont obtenu en quelques minutes, sur un coup de fil de Marylise

Lebranchu ! Comme quoi les circuits de communication du gouvernement s'accroissent considérablement quand les travailleurs se font entendre.

Bien évidemment, cette action a donné le moral à ceux qui y ont participé. Le black-out à peu près complet des médias sur cet épisode n'a pas entamé le moral et le lendemain, à l'usine, les images prises sur les téléphones portables circulaient dans tous les ateliers...

Correspondant LO

## Le gouvernement refuse d'empêcher PSA de licencier

Le rendez-vous avec le ministre du Travail pour les travailleurs de PSA Aulnay était fixé au mardi 27 novembre. La veille, près de 300 d'entre eux se sont réunis à l'usine pour élire la délégation qui irait au ministère. Une délégation de cinq représentants syndicaux et sept salariés non délégués a été élue, et il a été voté que cette délégation devait aller demander au représentant du ministre quand Hollande comptait tenir ses promesses

sur l'ouverture de négociations sérieuses.

Mardi 27, la délégation élue est allée au rendez-vous. Comme il fallait s'y attendre, le représentant du ministre a confirmé – derrière les formules hypocrites – la ligne du gouvernement, qui consiste à laisser carte blanche à PSA pour licencier à ses conditions.

Heureusement à l'usine, dans plusieurs secteurs, des travailleurs apprennent à réagir vite et fort : lundi 26, au

Ferrage, lorsqu'un contremaître s'est avisé de faire pression sur une ouvrière parce qu'elle ne travaillait prétendument pas assez vite, la quasi-totalité de l'atelier a immédiatement arrêté le travail et s'est rassemblée autour de celle-ci, jusqu'à ce que le contremaître recule. Mais il semble que la direction ait choisi de jouer la carte de la provocation : dès le lendemain, des lettres de convocation tombaient pour plusieurs travailleurs, toujours

sur les « rythmes de travail ». Réponse immédiate : mardi 27 au soir, un débrayage largement majoritaire touchait l'atelier du Ferrage.

Ce sont bien les travailleurs eux-mêmes, et eux seuls, qui pourront changer la donne et contraindre la famille Peugeot à céder aux revendications votées par les travailleurs de l'usine : préretraite à 55 ans pour les anciens, et un CDI pour tous les autres!

Correspondant LO

### • ArcelorMittal – Florange

# Non à la fermeture des hauts fourneaux

Le délai de grâce de deux mois accordé par Mittal au gouvernement pour trouver un repreneur des hauts fourneaux de Florange touchant à sa fin le samedi 1<sup>er</sup> décembre, le ministre Montebourg a tenté d'impressionner par ses déclarations sur une éventuelle nationalisation d'usines du groupe en France.

ArcelorMittal veut se débarasser uniquement de la phase chaude de Florange, c'est-à-dire des hauts fourneaux et de l'aciérie, mais pas de l'ensemble du site qui comprend également les laminoirs qui transforment l'acier produit essentiellement en tôles pour l'industrie automobile. Et pour cause :

l'ensemble des installations de Florange est un site « fiable, viable et rentable », selon le rapport officiel commandé par le gouvernement l'été dernier.

Avec l'arrêt des hauts fourneaux de Florange, les laminoirs sont alimentés en acier par la phase chaude d'Arcelor à Dunkerque. La fermeture de la phase chaude de Florange rentre dans la stratégie de Mittal de diminuer les capacités de production d'acier en faisant tourner à plein régime les installations restantes. On ne voit pas quel industriel peut être intéressé à reprendre des hauts fourneaux et une aciérie isolés, sans possibilité de transformer l'acier sur place.

Mais depuis le début, Mittal refuse de céder l'ensemble du site qui, selon Montebourg,

intéresserait aujourd'hui deux industriels concurrents qui se seraient manifestés auprès du gouvernement.

À l'approche de l'échéance, Montebourg a haussé le ton et demandé à ArcelorMittal de vendre l'ensemble du site de Florange. « *Pas question!* », répond ArcelorMittal qui affirme que cela « *mettrait en péril la viabilité du reste des activités d'ArcelorMittal en France, où le groupe emploie 20 000 salariés* », ce qui n'est qu'un chantage absurde, les usines du groupe n'étant pas liées les unes aux autres, chacune ayant ses propres clients.

De leur côté, les élus locaux – président du Conseil régional PS et président du Conseil général de Moselle UMP en tête, en passant par des élus du

PC, des Verts, de l'UMP et du PS – se sont adressés ensemble au gouvernement pour lui demander « *une prise de contrôle temporaire de l'État* » afin de permettre la reprise de l'ensemble du site.

En effet, la fermeture de la phase chaude signifierait plus de 600 suppressions d'emplois directs chez Arcelor mais bien plus en comptant les intérimaires et les sous-traitants. Ce serait une catastrophe sociale de plus pour la région, les communes de la vallée de la Fensch et les élus s'en font l'écho.

Pour l'instant, les déclarations de Montebourg restent à l'état de pieuses intentions. Le gouvernement aurait évidemment bien des moyens de faire plier Mittal... s'il le voulait. Montebourg a déclaré

que Mittal avait un milliard de dettes fiscales en France. Les pouvoirs publics financent le chômage partiel au travers des accords d'APLD et ce sont les deniers publics, du temps de la nationalisation, qui ont payé la modernisation de Florange. Mais aucun gouvernement, même de gauche, ne s'est jamais mis le moins du monde en travers des décisions des patrons de l'acier – toute l'histoire de la sidérurgie lorraine depuis quarante ans le montre. Seule une mobilisation massive des travailleurs pourra les forcer à changer d'attitude en interdisant aux patrons de licencier et en les contraignant à partager le travail sur l'ensemble des sites sans diminuer les salaires.

Étienne HOURDIN



### • Caisses d'allocations familiales

# Employés et allocataires victimes du manque de personnel

La grève du 22 novembre appelée par la CGT, FO et la CFDT a été bien suivie dans les CAF, avec des participations de plus de 50% dans certaines régions, ce qui se voit rarement dans les centres. Il faut dire que le mécontentement grandit devant la politique de la direction nationale, qui non seulement ne veut pas embaucher mais continue à prévoir des suppressions de postes.

Résultat, les dossiers en retard s'accumulent. Par exemple, pour la CAF de Paris il y a actuellement neuf jours de retard. Alors la direction décide la fermeture des guichets dans quatre centres sur les cinq de la capitale, sans consulter ni le CE, ni le CHSCT comme elle en a l'obligation. Quant aux allocataires, eux non plus n'ont pas été avertis et ceux qui viennent dans les centres trouvent porte close. Mais les guichets ont beau être fermés et les heures supplémentaires multipliées, cela ne change pas

les choses.

C'est le manque crucial de personnel qui crée cette situation. En effet, la direction applique le non-remplacement d'un départ en retraite sur deux. Elle embauche parcimonieusement une dizaine de techniciens par an. Mais c'est largement insuffisant.

La CAF de Paris gère plus de 400 000 allocataires. 493 techniciens traitent les dossiers contre 522 en 2011, soit 29 postes de moins en un an. Pour faire fonctionner l'organisme, la direction fait régulièrement appel

à des CDD pour des travaux ponctuels et non qualifiés (87 au 31 décembre 2011 sur cinq mois et demi) et aux heures supplémentaires. Mais malgré cela, le retard ne se résorbe pas. Alors la direction fait pression sur les employés pour augmenter leur productivité.

Le 22 novembre, jour de la grève, le directeur de la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales) recevait les présidents des CAF pour leur traditionnelle rencontre annuelle. Au programme, préparation de la nouvelle convention d'objectif et de gestion (COG) 2013-2016.

La rencontre ne s'est pas déroulée dans la tranquillité habituelle. Des délégations de salariés de différentes CAF du Sud-Est, de Rhône-Alpes, du Puy et du Nord sont venues

montrer leur colère. Le directeur est resté sourd à leurs revendications. Il est hors de question, pour lui, de demander une augmentation des effectifs et des embauches. Les heures supplémentaires vont donc rester un outil de gestion des directeurs et la CNAF continuera à chercher des gains de productivité, dit-il.

De nouveaux mauvais coups se préparent contre les employés des CAF. La CGT indique qu'un rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) vient de paraître, préconisant 2 000 suppressions d'emplois supplémentaires dans la branche famille!

Tout le monde sait qu'une journée de grève ne suffira pas et qu'il faut se préparer à se mobiliser pour d'autres luttes.

Correspondant LO

### • CAF de Nancy

## Des salariés en grève pour l'intérêt général

À la CAF de Meurthe-et-Moselle, trente postes ont été supprimés en quatre ans. C'est avant tout pour réclamer des embauches qu'un quart du personnel a participé au mouvement de grève du 22 novembre.

Pour essayer de faire un peu baisser le stock de 22 000 dossiers en attente, la direction fait faire des heures supplémentaires. Mais depuis quatre ans les salariés en font et jamais le délai d'attente pour les allocataires n'a durablement baissé.

Depuis peu, dans le bassin de Longwy, dans le nord du département, la CAF expérimente des accueils sur rendez-vous. Fini les guichets ouverts à tous, il faudra avoir téléphoné pour obtenir un rendez-vous dans les trois jours. Pour la CAF, cela a



l'avantage de limiter le nombre de visites et par conséquent le nombre de salariés à mobiliser pour accueillir le public. Mais pour les usagers, c'est une

difficulté de plus pour accéder au service.

Des salariés de moins en moins nombreux qui s'épuisent à travailler plus, et

des usagers livrés à eux-mêmes : voilà la politique imposée par le gouvernement.

Correspondant LO

### • À la CAF et à la Carsat de Rennes

## Deux protestations le même jour

La CAF de Rennes emploie environ 550 agents. Les retards (40 000 dossiers) sont malheureusement une habitude. La direction avait instauré dans le passé les samedis travaillés. Depuis un moment, l'accueil des allocataires est fermé le mercredi pour permettre aux agents d'accueil de participer au rattrapage dans le traitement des dossiers. Dès le jeudi matin, c'est la queue assurée aux guichets.

Les agents d'accueil en ont assez, tout comme ceux qui répondent au téléphone et ceux qui sont chargés de traiter les dossiers. L'appel national syndical à la grève du 22 novembre a été bienvenu. Une cinquantaine d'employés se sont rassemblés devant la tour Sécurité sociale qui abrite les locaux de la CAF pour rendre public leur mécontentement.

À la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de santé au

travail), c'est l'exaspération dans les points d'accueil de toute la Bretagne ainsi qu'à la réception des appels de tous ceux qui veulent se renseigner sur leurs droits à la retraite et vérifier la prise en compte de leurs salaires et de leurs trimestres validés. L'appel syndical à débrayer une heure le 22 novembre a été suivi à 75% dans les permanences d'accueil. Le personnel croule sous les demandes et la chasse aux objectifs n'arrange rien.

Que ce soit à la CAF ou à la Carsat, pour les allocataires et les assurés sociaux, il faudrait plus de personnel pour recevoir, conseiller, renseigner et traiter les dossiers. Cela, un simple mouvement de grève ne va pas le résoudre mais le coup de colère des agents peut préparer la voie à la prise de conscience que c'est d'en bas que pourront être imposées les embauches nécessaires.

Correspondant LO

### • Finances publiques Contre les suppressions d'emplois

Les suppressions d'emplois se cumulent chaque année dans les finances publiques : 2 023 sont prévues pour 2013, et même 2 062 si l'on ajoute les transferts d'emplois. Il y a déjà eu 25 000 suppressions d'emploi depuis dix ans, plus de deux agents sur trois partant en retraite n'ont pas été remplacés.

Face à la continuité de la même politique, l'ensemble des syndicats des finances publiques ont appelé à la grève le mardi 27 novembre. À Paris, environ 400 personnes se sont réunies devant Bercy pour montrer leur refus de cette politique.

Partout la situation dans les services se dégrade. Aux suppressions d'emplois s'ajoutent les vacances d'emplois, c'est-à-dire les postes non pourvus. La direction générale des finances publiques, non contente d'appliquer les suppressions d'emplois, accentue la pénurie en ne faisant pas appel aux agents reçus au concours sur liste complémentaire.

À Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, les agents du centre des finances publiques ont fait grève lors des « dates d'échéance », les 15 octobre et 15 novembre, dates limites pour payer la taxe d'habitation et la taxe foncière et où il y a encore plus de monde que d'habitude au centre. Face au ras-le-bol des agents, la direction départementale des finances publiques de Seine-Saint-Denis avait d'abord essayé de trouver des agents en renfort, faisant même appel à un retraité. Faute de trouver du monde, elle avait alors décidé de diminuer le nombre de jours de réception du public!

Ensuite, le 23 novembre, la direction a annoncé qu'elle allait recruter dix agents en plus, et non précaires. Ils devraient arriver dans les services en avril.

Comme quoi, alors qu'il était soi-disant impossible d'embaucher, la situation peut vite changer. Et s'il est possible de l'imposer lors de luttes locales, cela peut l'être encore plus lors de plus grandes luttes.

Correspondant LO



### • SNCF - Ligne D du RER

# Sécurité ne rime pas avec économies de personnel

Les cheminots de nombreuses gares de banlieue desservies par la ligne D du RER ont déposé un préavis de grève pour le 3 décembre à l'appel du syndicat Sud-Rail. Ils veulent montrer ce jour-là à la direction de la SNCF et du Transilien qu'ils en ont plus qu'assez de la dégradation de leurs conditions de travail, dont les voyageurs subissent eux aussi les effets, en particulier au niveau de l'accueil et de la sécurité.

En effet, la SNCF est en train de réorganiser ce qu'elle appelle « l'humanisation » des gares de la ligne D. Il s'agissait au départ d'assurer une présence de cheminots jusqu'au dernier

train dans la plupart des gares de la ligne, en particulier dans les plus grandes. La présence de deux agents SNCF et d'un maître-chien était déjà très juste pour assurer l'accueil,

le renseignement et la vigilance sur les trains de fin de soirée. Sans compter que de nombreuses gares de moindre importance étaient totalement dépourvues d'un tel service. Mais malgré tout, pour les usagers et les conducteurs de train, cette disposition était rassurante là où elle existait.

Or la direction vient de décider de réduire les équipes d'humanisation, sous prétexte de pénurie de maîtres-chiens

et de problèmes de personnel. Comme si ce n'était pas elle qui refusait d'embaucher du personnel en suffisance ! Elle souhaite créer des points d'accueil fixes où seront postés les agents SNCF, qui n'auront plus alors la possibilité d'intervenir en cas de problème. Parallèlement, elle explique que la création de 170 postes pour toute l'Île-de-France dans le cadre d'équipes mobiles sur les trains devrait permettre d'assurer la sécurité de tous. Elle se

moque ainsi ouvertement des usagers comme des cheminots, de façon d'autant plus scandaleuse d'ailleurs que, dans le même temps, elle supprime du personnel dans de petites gares de la ligne D comme Ponthierry, Évry Val-de-Seine, Ris-Orangis, Mennecy, Balancourt, quand elle ne ferme pas tout simplement ces gares les week-ends et jours fériés.

Correspondant L O

### • Centrale nucléaire de Cattenom (Moselle)

## Un recul de la direction

Après quatre jours de grève, la direction de la centrale nucléaire de Cattenom a reculé sur la sanction qu'elle avait prise vis-à-vis d'un agent de la conduite. Les travailleurs ont décidé la reprise du travail jeudi 22 novembre au soir.

La grève a entraîné d'importantes chutes de production d'électricité. Elle a montré qu'au-delà du cas particulier de l'agent sanctionné, il existait un profond malaise lié au manque d'effectifs. La direction a été contrainte de préciser

les embauches prévues pour l'an prochain (40 au minimum, pour 43 départs prévus) et le comité d'entreprise doit examiner la gestion prévisionnelle des emplois en 2013 au vu du renouvellement des compétences.

Pour l'ensemble du parc nucléaire, non seulement la moitié des travailleurs doit partir en retraite dans les cinq ans qui viennent et EDF n'a absolument pas anticipé les embauches, mais de plus l'augmentation prévisible de la durée d'exploitation des centrales

nucléaires va encore aggraver le sous-effectif. C'est si grave que même l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) s'est alarmée de ce manque de personnel, après avoir tiré la sonnette d'alarme sur les horaires à rallonge effectués en dehors même de toute légalité.

La direction a pris en tout cas la mesure du mécontentement qui règne et les agents, de l'importance de leur force collective.

Étienne HOURDIN

### • Continental – Clairoix (Oise)

## Les travailleurs licenciés réclament toujours justice

Plus de 300 travailleurs de l'usine Continental de Clairoix étaient rassemblés lundi 26 novembre place du Château à Compiègne à l'occasion du rendu d'un jugement devant le conseil des prud'hommes. En effet, 680 des 1 113 ex-salariés de cette usine de l'Oise avaient assigné les directions nationale et internationale du groupe Continental AG devant les Prud'hommes suite à la fermeture de leur usine annoncée en mars 2009 et aux licenciements qui s'en sont suivis.

Comme tout le monde s'y attendait, le jugement qui devait se prononcer sur la réalité économique de cette fermeture et des licenciements qui l'ont accompagnée est renvoyé devant un juge départiteur (c'est-à-dire un juge du tribunal

d'instance), puisque les deux juges ouvriers et les deux juges patronaux ne se sont pas mis d'accord. Un nouveau procès devra s'ouvrir le 26 février 2013.

Mais, comme le Comité de lutte qui avait convoqué ce rassemblement l'avait écrit dans son appel, « Cette procédure a d'abord été faite par principe pour contester la fermeture de l'usine et le licenciement du personnel. » Et il ajoutait : « Par le passé notre lutte nous a montré que nous devons d'abord compter sur nous-mêmes et pas trop sur l'institution judiciaire... Au-delà du résultat, ce qui compte c'est que la grande majorité d'entre nous aient tenu à faire front contre les patrons de Continental, fussent-ils appuyés par les gouvernements successifs. »

À propos de cet appui, le porte-parole du Comité de lutte a rappelé que le nouveau

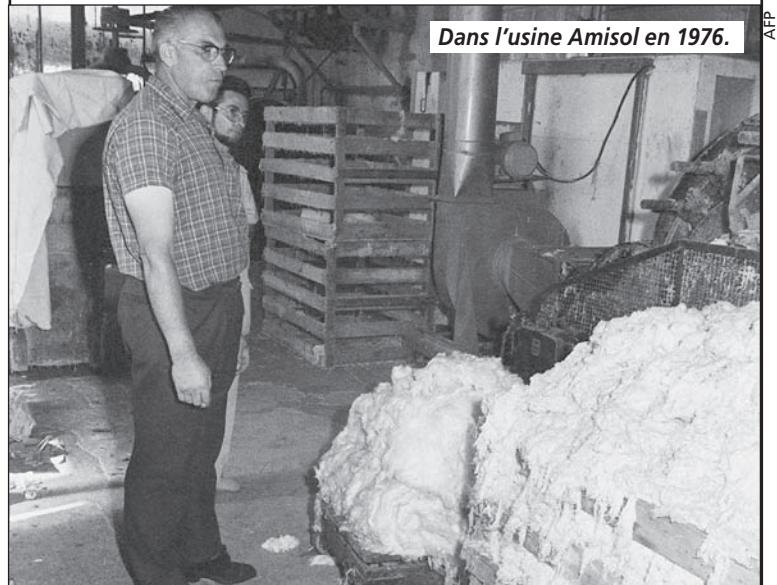
gouvernement de gauche n'avait pas démerité par rapport à son prédécesseur puisque le ministre du Travail, il y a à peine plus de deux mois, alors qu'il devait donner son avis, dans le cadre d'une procédure officielle, sur la réalité du motif économique des licenciements, avait déclaré que la fermeture de l'usine de Clairoix était totalement justifiée.

La nouvelle mobilisation des anciens salariés de Continental, qui s'est maintenue au cours de multiples manifestations et rassemblements depuis trois ans et demi, prouve que la fierté du combat mené et des reculs imposés à ce grand patron et à l'État, est toujours vivante. C'est le plus grand acquis pour les travailleurs, et personne ne pourra le leur voler.

Correspondant LO

### • Amisol – Clermont Ferrand

## L'amiante tue, mais, pour la justice, aucun responsable



À l'usine Amisol, fermée depuis plus de trente ans, on utilisait de l'amiante dans des conditions inimaginables, ce qui a provoqué de nombreux décès.

Suite à un dépôt de bilan, fin 1973, tout le personnel – environ 300 salariés, en majorité des femmes – a été licencié en 1974. L'occupation de l'usine a ensuite duré huit ans, alors que le nombre des victimes allait augmenter sans cesse, à cause de l'asbestose, ce cancer dû à l'accumulation des fibres d'amiante dans les poumons.

Dans cette usine, il n'y avait aucune protection pour le personnel, qui travaillait l'amiante à mains nues. Il y en avait partout dans l'air, des fibres pendant des plafonds, une couche épaisse au sol. Selon les témoignages des ouvrières, « on marchait comme dans des nuages de poussière ; un véritable enfer blanc. »

En 1994, des militants CGT ont fondé un comité, le Capér : comité amiante prévenir et réparer. 65 travailleurs étaient alors morts à cause de l'amiante. Le Capér porta l'affaire en justice en déposant une plainte contre le dernier patron pour « empoisonnement, homicide involontaire et abstention délictueuse ». Mais il a fallu attendre 1999 pour que l'ex-PDG soit mis en examen pour empoisonnement.

L'enquête a duré treize ans pour aboutir en novembre 2012 à une demande de non-lieu. En effet, selon le parquet général de la cour d'appel de Paris, « il y a absence d'éléments permettant de retenir la responsabilité pénale... »

La décision finale sera connue en février 2013. D'ici là, d'autres travailleurs auront perdu la vie. Le scandale de l'amiante continue.

Correspondant LO



### • Total Petrochemicals – Carling (Moselle)

## La direction minimise totalement

**Total s'est retrouvé au tribunal de police le 6 novembre, suite à un incident datant du 9 avril 2010, une fuite de benzène mélangé à de l'eau avait atteint une fosse en travaux. La fosse avait débordé et le liquide s'était retrouvé dans un bassin de traitement final appartenant à l'entreprise voisine Arkema, la plate-forme chimique de Carling ayant été saucissonnée en une multitude d'entreprises.**

De plus, les plans de restructuration successifs de Total ont supprimé tellement d'emplois sur la plate-forme que les périmètres d'intervention des opérateurs ont pris des dimensions considérables. De nombreux secteurs sont laissés sans contrôle humain en cas de défaillance ou d'absence de capteurs... la technique ne peut pas tout !

Lors de cet accident de 2010, du benzène s'était échappé dans l'air. Trois jours plus tard, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), autorité compétente, avait constaté un rejet de 400 microgrammes/m<sup>3</sup> dans l'air, seize fois plus que le taux autorisé qui est de 25, ce qui constitue une infraction.

Selon *Le Républicain lorrain*, le substitut du procureur est ainsi intervenu au tribunal : « Total tente de minimiser les

faits. Le benzène est un produit cancérigène qui peut se déclarer à long terme. Il ne s'agit pas ici de juger de l'événement mais du risque pris, susceptible d'entraîner des conséquences humaines et environnementales. La Dreal a constaté cette infraction. Le responsable de la sécurité du site Total de Carling également. Les faits sont caractérisés. Je requiers 1 300 euros d'amende. » Total s'est défendu en disant que le risque zéro n'existe pas, ce qui est bien

léger. Surtout quand on prend des risques avec la peau des autres, celle des travailleurs et des populations.

Le délibéré sera rendu le 5 février, près de trois ans après des faits pourtant simples. Même si Total est condamné à 1 300 euros, ce ne sera pas cher payé. Les tribunaux sont plus durs et plus rapides quand il s'agit de juger les petits délinquants.

Étienne HOURDIN

### • Rotos 93 - Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

## Fin de l'occupation

**Au terme de six mois d'occupation de leur imprimerie mise en liquidation, dix travailleurs de Rotos 93 ont obtenu un an de salaire d'indemnité.**

Ils le doivent à leur détermination. Car en mai dernier leur patron prétendait jeter dehors les 24 salariés sans même leur verser d'indemnité.

Par ailleurs, au cours de la lutte, le client principal avait fait miroiter une possible reprise de

l'activité par les salariés. Ses exigences exorbitantes et ses manœuvres ont fait échouer le projet. L'idée de reprise par les salariés a été abandonnée courant septembre.

Restait la perspective d'un plan social, face à un propriétaire qui se lavait les mains de l'avenir des salariés. Dix travailleurs sur 24 ont donc poursuivi l'occupation, jusqu'à faire sortir leur ancien patron de sa retraite dorée en Espagne. Pour récupérer son bien, ce patron a

dû verser un an de salaire aux salariés en lutte.

Après une dernière réunion à la préfecture de Bobigny, les travailleurs ont organisé un pot de fin de lutte, en présence de syndicalistes de la profession, et de soutiens politiques, dont Marie-George Buffet pour le PCF, et des militants



ARC

de Lutte Ouvrière, dont l'hebdomadaire, rappelons-le, a été imprimé plusieurs années dans cette imprimerie, jusqu'à sa liquidation.

Les travailleurs de Rotos 93 ont perdu leur emploi. Mais ils

ont réussi, par leur détermination, à faire reculer le patron.

Correspondant LO

### • Renault Maubeuge (MCA)

## Le mécontentement s'exprime

Plusieurs centaines de travailleurs de cette usine Renault ont répondu présent aux appels à débrayer une à deux heures de tous les syndicats ouvriers de l'usine.

C'est au minimum une prime exceptionnelle de 500 euros qui est réclamée, pour compenser une prime « performance groupe » qui a été supprimée récemment.

C'est que les prix augmentent et que les salaires ne suivent pas.

Sur les barrages filtrants organisés aux entrées par les délégués, l'accueil de la majorité des salariés est chaleureux, et beaucoup prennent le temps de s'arrêter et de discuter.

Dans les ateliers, quand le cortège syndical circule en distribuant des tracts et en

appelant au débrayage, des travailleurs quittent leur poste de travail, rejoignent le cortège... et la production s'arrête !

Lundi 26 novembre, un barbecue était organisé pour regrouper les travailleurs appelés à débrayer à ce moment-là. Cela a été ressenti comme un succès, avec en plus des délégations de militants venus de Renault Douai, Toyota,

Sevelnord ou encore Interfit, une usine voisine.

Pour faire céder Renault, il faudra bien sûr plus que les débrayages actuels. Mais cela fait longtemps qu'il n'y a pas eu de telles actions collectives chez MCA. Et le sentiment qui domine est avant tout la fierté de commencer à se faire respecter. C'est un bon début.

Correspondant LO

## Région et communes renoncent à faire payer Renault

**Jeudi 15 novembre, à l'hôtel de ville de Maubeuge, s'est tenue une réunion du comité de suivi des subventions accordées à des entreprises par l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, structure intercommunale regroupant Maubeuge et la plupart des communes environnantes, présidée par le député-maire PS de cette ville.**

À la réunion devait se discuter l'aide d'un million d'euros accordée en 2008 à l'usine MCA, filiale de Renault qui produit la Kangoo. En contrepartie de cette somme, l'entreprise s'était engagée à créer 800 postes et l'accord prévoyait explicitement le remboursement de l'aide en cas de non-respect de la convention.

C'était un des arguments mis en avant par le président de l'Agglomération de l'époque, le membre du PCF Bernard Baudoux, pour vanter les « mérites » de cet accord.

Or, loin d'embaucher, MCA a supprimé des postes, l'effectif de l'usine passant de plus de 2 500 à 2 400 salariés, et plusieurs centaines

d'intérimaires ont été licenciés il y a quelques mois. Alors que la convention arrive à échéance en février 2013, la question se pose donc d'exiger de MCA le remboursement de cet argent indûment perçu. Eh bien, au contraire, les élus de l'Agglo envisagent de ne rien demander pour, expliquent-ils, ne pas « aggraver » les difficultés d'une entreprise « confrontée à la crise de l'automobile ». Seul un militant de l'Union locale CGT qui assistait à la réunion est intervenu pour dénoncer la reculade.

Il faut signaler que la région, présidée elle aussi par le Parti socialiste, est confrontée de son côté à la même question, puisqu'elle avait versé, elle, une aide de 330 000 euros. Et, pour cette somme-là, il est envisagé d'accorder à MCA une remise gracieuse « temporaire », mais sans fixer d'échéance...

Les patrons peuvent promettre ce qu'on veut, ils savent qu'une fois l'argent public empoché, personne ne les obligera jamais à rembourser un centime !

Correspondant LO

### • Coca-Cola

## Les travailleurs prennent les devants

Vendredi 23 novembre, les travailleurs de toutes les usines et centres Coca-Cola de France ont débrayé une heure. À Socx, près de Dunkerque, le mouvement a été, comme partout, très suivi, avec plus de 80 % de grévistes. À Mérignac, près de Bordeaux, 90 % des salariés ont débrayé.

Depuis septembre, Coca-Cola a supprimé plus de 600 postes en Europe du Nord, dont près de 200 en France, dans les fonctions commerciales et financières. Et les syndicats craignent qu'en janvier la direction n'annonce 900 à 1 000 suppressions d'emplois, sur les 3 000 que comptent les unités de production en France. Ceci dans une société qui réalise, pour l'usine de Dunkerque, 10 000 euros de bénéfice par travailleur et par mois !

Alors, les travailleurs du groupe ont montré qu'ils ne sont pas prêts à accepter le plan de destruction d'emplois des patrons.

Correspondant LO



### • Thomson Technicolor – Angers

## Concessions arrachées au forceps

Après la liquidation de leur usine prononcée le 11 octobre, les salariés de Thomson à Angers se réunissent toujours sur place pour des assemblées générales. Ils ont assigné en justice Technicolor, la maison-mère, pour que ce groupe soit reconnu comme coemployeur des 350 salariés licenciés et pour qu'il finance à ce titre des mesures d'accompagnement et des indemnités de licenciement complémentaires.

Le liquidateur a attaqué au même titre, en « comblement de passif », c'est-à-dire pour demander à Technicolor de payer une partie des dettes de sa filiale Thomson Angers.

Après une semaine de marchandage, Technicolor cédait une prime de 1 020 euros par salarié et par année d'ancienneté sur les 1 500 demandés par les salariés. Et il se déclarait prêt à financer la mutuelle pendant un an. En contrepartie, il exigeait bien entendu que les salariés et le liquidateur retirent leur plainte. L'audience

au TGI de Nanterre, fixée au 26 octobre, était reportée au 16 novembre pour permettre aux discussions de continuer.

Le liquidateur maintenait son action en justice. Et les travailleurs sont restés dans l'angoisse jusqu'au dernier moment ; ses tractations avec Technicolor se sont terminées la nuit précédant l'audience au TGI... et c'est alors qu'il a demandé lui aussi un renvoi.

Sur quoi a porté leur accord ? Tout cela est resté très opaque, y compris le rôle du gouvernement et des élus PS

de l'agglomération. Ces derniers ont fait une proposition pour l'achat du terrain et du matériel, en promettant d'y installer des entreprises. De ce côté-là aussi, rien ne transpire, secret commercial oblige !

Les sommes promises devaient arriver avant la fin de l'année. Mais ce ne sont pas des cadeaux. Les salariés ne les ont obtenues qu'en restant unis et en se battant pied à

pied, montrant qu'on peut résister face à un grand groupe.

Technicolor se vante par ailleurs de bénéficier des aides publiques, grâce à l'extension du Crédit impôt recherche annoncée par le nouveau gouvernement. Technicolor a décidé de fermer Thomson et de supprimer 350 emplois, mais il n'en bénéficiera pas moins de ces largesses.

Correspondant LO

### • Technicolor – Rennes

## Nouveaux bâtiments... et emplois à la trappe

Le groupe Technicolor a fait construire des nouveaux bâtiments pour son centre de Rennes, à quelques centaines de mètres des anciens. Les 600 salariés y ont déménagé progressivement, par petits groupes, en septembre et octobre. Le jeudi 22 novembre avait lieu l'inauguration officielle.

À cette occasion, le PDG, Frédéric Rose, et quelques-uns de ses acolytes de la direction centrale avaient fait le déplacement à Rennes. La direction du groupe avait aussi invité des personnalités politiques, notamment le maire de Rennes, Daniel Delaveau (PS), et le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, ancien président de la région Bretagne. Mais elle avait jugé utile de tenir à l'écart le personnel, qui n'était pas convié dans son ensemble à

la cérémonie. Seuls quelques « ambassadeurs » avaient été sélectionnés, avec pour mission de rapporter la bonne parole à leurs collègues.

Lors de leurs interventions, le PDG, le maire et le ministre se sont félicités à l'unisson de ce nouveau centre censé représenter l'engagement de Technicolor pour l'innovation technologique et pour l'emploi dans la région.

Tous se sont aussi parfaitement entendus pour passer sous silence la récente liquidation de l'usine d'Angers du groupe, à 120 km de là. Technicolor vient pourtant d'y mettre 350 travailleurs sur le carreau, tentant au passage de ne payer aucune indemnité de licenciement, grâce à la mise en faillite artificielle de son usine. Sur ce point, Technicolor a montré qu'il sait être à la pointe de la recherche...

patronale en vue de la diminution, voire de la suppression des indemnités de licenciement ! Un peu trop à la pointe peut-être, car son attitude a largement choqué dans l'opinion publique. Heureusement, cette tentative a échoué grâce à la mobilisation des travailleurs de l'usine d'Angers. Ceux-ci ont d'ailleurs reçu le soutien de leurs collègues rennais, qui ont régulièrement débrayé pour protester contre l'attitude scandaleuse de la direction du groupe.

Lors de l'inauguration, le ministre et les élus socialistes de la région rennaise ont « oublié » les 150 suppressions d'emplois en 2010 dans l'autre filiale rennaise de Technicolor, revendue depuis. Ils ont aussi oublié d'évoquer le plan de licenciements en cours (35 emplois supprimés) à Rennes même,



pudiquement rebaptisé « plan de départs volontaires » après que la direction eut réussi à imposer la suppression de neuf jours de congés en juin dernier. Ils ont aussi oublié la suppression de plusieurs dizaines d'emplois de prestataires depuis quelques mois et la vente récente d'une autre filiale rennaise avec là aussi la suppression de dizaines d'emplois de prestataires. Et ce n'est pas faute d'avoir été avertis à plusieurs reprises par les militants syndicaux de l'entreprise. Dans cette

affaire, les élus socialistes apparaissent bien pour ce qu'ils sont : les serviteurs des intérêts patronaux contre ceux des travailleurs.

Le jour de l'inauguration, seul le tract que diffusaient les militants syndicaux à l'entrée de l'entreprise rompait l'hypocrisie étouffante des discours. Ce tract fut accueilli avec une grande satisfaction par la majorité des salariés, tant est grand l'écart entre les satisfecit des officiels et la réalité vécue par le personnel.

Correspondant LO

### • Kuehne + Nagel – Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône)

## La direction a dû reculer

Kuehne + Nagel est un groupe germano-suisse de logistique, un des leaders mondiaux du fret. Sa plate-forme de Saint-Pierre-de-Chandieu, près de Lyon, travaille essentiellement pour Carrefour. Les travailleurs du secteur « fruits et légumes » se sont mis en grève jeudi 15 novembre car ils n'avaient pas touché une prime dite de performance le mois précédent.

Les grévistes, restés tout le jeudi rassemblés devant la porte, ont alors décidé d'attendre l'équipe de nuit, celle qui assure le conditionnement pour le transport, pour l'entraîner dans la grève. Ce qui fut fait assez facilement, car dans cette entreprise le mécontentement est grand, non seulement par rapport aux salaires, mais aussi sur les conditions de travail très pénibles : travail en permanence dans le froid de 0 à 8 degrés dans certains secteurs de conditionnement. Et pour ces

travailleurs, les vexations et humiliations de toutes sortes de la part de la hiérarchie sont fréquentes.

Aussi, pour beaucoup de salariés, c'était l'occasion de dire stop et de se faire respecter. Vendredi 17 novembre, la grève s'est renforcée avec tous les secteurs de jour et une plate-forme revendicative a été formulée : 80 euros d'augmentation générale des salaires, prime de performance avec un fixe égal à 100 euros mini, augmentation de la prime de qualité de 45 à

100 euros et amélioration des conditions de travail.

Après quatre jours passés devant le barbecue géant, la direction a fini par lâcher du lest. Sur les conditions de travail, la promesse a été faite de recadrer la maîtrise. Et si elle n'a pas lâché sur les salaires, elle l'a fait sur la prime de performance, en changeant le mode de calcul pour qu'elle soit plus facile à atteindre ; et la prime de qualité passera de 45 à 75 euros. Elle s'engage aussi à remettre à zéro les

compteurs d'heures négatives tous les six mois (dus au fait que, lorsqu'il n'y avait plus de travail, les ouvriers devaient rentrer chez eux et rattraper ensuite ces heures). Ils obtiennent aussi que la récupération pour les heures supplémentaires soit de 1 h 15 pour 1 heure.

Le travail a donc repris mardi 20 novembre avec le sentiment de s'être fait respecter.

Correspondant LO



## • Égypte

# Le retour de la dictature

**Le 22 novembre, le président égyptien Mohamed Morsi a déclaré s'adjuger de nouveaux pouvoirs, en dessaisissant les juges d'une grande partie des leurs, notamment en matière de contrôle du chef de l'État lui-même. Moins de deux ans après la chute de Mubarak, Morsi, qui concentre déjà entre ses mains les pouvoirs exécutif et législatif, endosse ainsi les habits du dictateur dont une majorité d'Égyptiens espéraient s'être débarrassés.**

Deux jours plus tôt, le Fonds monétaire international venait d'annoncer qu'une aide de 4,8 milliards de dollars serait accordée à l'Égypte, à condition que soit révisé le budget 2012-2013 dans un sens qui pèserait lourdement, en termes d'impôts et de coupes dans les dépenses, sur les 80 millions

d'habitants. Or, depuis la chute de Mubarak en février 2011, aucune amélioration de la situation des ouvriers et des paysans, de celle des millions de pauvres du pays ne s'est fait sentir. Le chômage est toujours le lot d'une grande partie des 18-30 ans, on travaille toujours 12 heures par jour dans

une usine de briques, dans la banlieue sud du Caire, pour 11 dollars par jour (8 euros), le cumul de plusieurs emplois est toujours nécessaire pour parvenir à faire vivre sa famille. Une nouvelle aggravation des conditions de vie due à des mesures gouvernementales qui s'attaqueraient, par exemple, au prix du pain subventionné pourrait provoquer la colère de tous ceux qui avaient cru voir leur vie changer.

À l'annonce du décret élargissant encore les pouvoirs de Morsi, des juges se sont déclarés en grève dans la région d'Alexandrie. Mais, surtout,

des affrontements ont opposé des manifestants anti-Morsi à des militants des Frères musulmans ou salafistes, faisant un mort à Alexandrie et des centaines de blessés, dus aux coups des policiers.

Morsi a opéré une sorte de recul, en acceptant de réduire la portée du décret rejeté par ses opposants, mais les rassemblements contre le président et son régime n'ont pas cessé. Le 27 novembre, tandis que Morsi décommandait un rassemblement de soutien à ses mesures, des milliers de manifestants anti-Morsi convergeaient des faubourgs du Caire vers la place

Tahrir, aux cris de « *Du pain, la liberté, à bas l'Assemblée constituante* », chambre toute dévouée au président et aux deux partis politiques islamistes.

Près de deux ans après le départ de Mubarak, ceux qui lui ont succédé au pouvoir voudraient bien faire rentrer définitivement la révolte dans le rang et restabiliser le pouvoir égyptien au profit des possédants et au profit de ses protecteurs impérialistes. Visiblement, une grande partie de la population n'est pas prête à l'accepter.

Viviane LAFONT

## • Bangladesh

# Les damnés du textile



**Samedi 24 novembre plus de 110 travailleurs ont péri dans l'incendie d'une usine textile, Tazreen Fashion à Dacca, la capitale du Bangladesh. L'incendie qui s'est déclaré la nuit a piégé dans l'immeuble de neuf étages un millier de travailleurs. Les victimes, des femmes pour la plupart, sont mortes asphyxiées ou en sautant dans le vide pour s'échapper.**

Lundi 26 novembre, des milliers de manifestants, rescapés de l'usine incendiée et ouvriers de la zone industrielle voisine, dénonçaient les conditions de travail dans ces véritables bagnes pour ouvriers où ni la sécurité ni l'hygiène ne sont respectées. Ils ne veulent plus « flirter avec la mort ». Et ce n'est pas qu'une image car, depuis 2006, près de 500 ouvriers sont morts ainsi dans des incendies. 300 ouvriers du textile sont morts également à Karachi, au Pakistan voisin, en septembre dernier dans un autre incendie.

Devant l'émotion soulevée par ce drame, une journée de deuil national a été décrétée mardi 27 novembre et les autorités affirment leur volonté de faire payer le patron de l'usine. Mais c'est à tous les niveaux de l'État que les patrons trouvent des complicités, l'industrie textile étant devenue en quelques années un secteur-clé de l'économie du pays. Le Bangladesh compte aujourd'hui 4 000 usines dans ce secteur et est devenu le second exportateur mondial de vêtements prêts-à-porter avec un chiffre d'affaires de 19 milliards de dollars qui représente 80% du total des exportations du pays. Ces résultats sont le fruit du travail de quatre millions d'ouvriers parmi les plus mal payés du monde, qui gagnent en moyenne trois euros par jour, deux fois moins que les salaires dans le textile en Chine et trois fois moins qu'en Inde. Et quand ces travailleurs demandent des augmentations de salaire et un salaire minimum, le gouvernement leur envoie sa police,

comme en 2010 où les manifestations pour les salaires ont été durement réprimées.

Au-delà des patrons locaux, les principaux bénéficiaires de l'exploitation criminelle de ces travailleurs sont les trusts occidentaux du textile et de l'habillement qui sont les donneurs d'ordres. Les travailleurs de l'usine incendiée travaillaient pour C&A, Carrefour ou encore Ikea. Les profits de ces géants du textile, et c'est vrai dans les autres secteurs d'activité pour tous les trusts, viennent du travail des millions de prolétaires du tiers-monde. C'est en leur imposant des salaires de misère, des conditions de travail d'un autre siècle que ces trusts accumulent des bénéfices colossaux.

L'incendie de Dacca le 24 novembre, celui de Karachi en septembre et leurs centaines de morts montrent que ces profits ne se font pas que sur la sueur et la santé des travailleurs mais aussi malheureusement sur leur vie.

Cédric DUVAL

## • Guadeloupe

# Brimades contre les jeunes du journal *Rebelle* !

**En Guadeloupe, trois jeunes militants ont été arrêtés le 21 novembre devant le lycée agricole de Convenance alors qu'ils vendaient *Rebelle* !, un petit journal lycéen et étudiant qui dénonce, entre autres, les brimades et les injustices envers les lycéens, les propos sexistes à l'égard des jeunes filles et autres vexations.**

Cela s'ajoute aux autres tracasseries dont sont victimes les animateurs de *Rebelle* ! Deux d'entre eux, dont Sony Laguerre, membre de Combat Ouvrier, organisation trotskyste de Guadeloupe et Martinique, doivent passer en justice en janvier prochain. Les autorités n'apprécient pas de voir dénoncées les mesures autoritaires et discriminatoires envers les jeunes, ni le ton contestataire de ce journal.

Voici ci-dessous des extraits d'une déclaration envoyée à la presse, aux personnel et élèves du lycée de Convenance et à la population de Guadeloupe :

« Le responsable de cette énième tentative d'intimidation ? Un proviseur, que la liberté d'expression effraie.

Cela n'a rien d'étonnant. [...] À travers les 1500 exemplaires vendus mensuellement en Guadeloupe, notre journal permet aux lycéens et aux étudiants de s'informer et de dénoncer les abus de pouvoir, le mépris ouvert des procédures et, lorsque c'est nécessaire, l'incompétence d'un certain nombre de responsables de l'éducation...

Dans le cas de ce proviseur, on se souvient qu'il a fallu que les lycéens fassent grève plusieurs années de suite pour que soit mis fin au scandale de la cantine insalubre

de Convenance. Il trouvait alors malin de répondre avec mépris que « les asticots c'est bon pour la santé », jusqu'à ce qu'une inspection des services sanitaires l'oblige à y mettre bon ordre. On se souvient qu'il n'a rien eu de plus pressé, après cela, que de fermer le seul lieu d'expression libre du lycée – le foyer – et d'instaurer à grands frais un système de badges électroniques...

Les ordres reçus par les vigiles, qui ont malmené et menacé une jeune femme membre de notre journal une heure durant, dans le but manifeste (mais vain) de déclencher un incident, n'ont pas empêché la vente de se dérouler dans le calme... Ce que les militaires appelés ont constaté en arrivant.

Mercredi 21 novembre, le proviseur, venu faire sa déposition à la gendarmerie où nos trois camarades étaient retenus... en est reparti sans porter plainte. Nos camarades ont été immédiatement relâchés. »

D'autre part, l'UGTM (Union générale des travailleurs de Guadeloupe) a envoyé un communiqué, signé d'Élie Domota, protestant contre l'arrestation des trois jeunes de *Rebelle* !, dans lequel le syndicat « condamne ces dérives qui sont indignes d'un système qui se dit démocratique ».